

# COURCOURY

*Bulletin d'Informations Communales*

*N°33 - Décembre 2009*

# Le Mot du Maire

*Cher(ères) administré(es),*

*Après un été plutôt ensoleillé, et au moment où 2010 pointe son nez, le temps est venu de faire un bilan de l'année qui s'achève.*

*La crise que tout le monde vit depuis déjà quelques mois, est bien présente aussi dans notre village, mais nous avons la chance de vivre au sein d'une petite commune où l'anonymat n'existe pas et où la solidarité doit jouer plus que nulle part ailleurs.*

*Dans les moments difficiles, je tiens à vous réaffirmer mon total soutien ainsi que celui des membres du Conseil Municipal, et à vous redire que vous trouverez toujours une oreille disponible attentive et compréhensive pour vous aider au mieux avec les moyens qui sont les nôtres.*

*Avant tout, revenons quelques instants sur 2009, où les élus ont réalisé les projets votés en début d'année :*

- mise en place de nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie,*
- validation du PLU,*
- entretien des chemins, avec changement d'une partie des panneaux de village,*
- restauration et entretien du patrimoine communal : école, Mairie, salle des fêtes, restaurant,*
- création de la bibliothèque municipale et mise en place d'une chorale,*
- embellissement du cadre de vie par un fleurissement très réussi de notre commune,*
- aménagement de l'espace de pique-nique du Gua et mise en chantier de l'Aire de l'Eau Vive,*
- changement de notre site Internet avec mise à jour régulière.*

*Toutefois, suite à la décision des élus de la commune de Saint-Sever-de-Saintonge de se retirer du projet commun de station de traitement des eaux usées, les élus courcourais doivent réfléchir à la réalisation d'un projet qui doit être partagé par tous.*

*Concernant la vie de Courcoury, dans les jours et les semaines à venir les élus devront établir le budget 2010. Des débats auront lieu, des choix devront se faire. Lors d'une réunion publique qui se tiendra en mars 2010, différentes réalisations et projets vous seront présentés.*

*Enfin, je tiens à remercier tous les membres des associations, les bénévoles qui œuvrent pour l'animation de notre commune.*



*Je tiens à vous assurer que tous les efforts continueront à être faits pour que vous soyez heureux de vivre à Courcoury. C'est grâce à tous que notre village pourra s'épanouir au fil des ans, tout en gardant son identité et son âme.*

***En mon nom et en celui des membres du Conseil Municipal et du personnel communal, nous vous souhaitons, une bonne et heureuse année 2010.***

*Le Maire,*

*Eric BIGOT*



## Edito

*Cher(e)s ami(e)s de Courcoury*

*Et si on jouait collectif ? Voilà le fil conducteur du numéro 33 de votre bulletin d'informations communales.*

*Certains nous feront remarquer que les activités de leurs Associations illustrent depuis longtemps cet art du **vivre ensemble**. C'est vrai. Aussi rendons-nous hommage à tous les animateurs bénévoles. De même l'ouverture de la bibliothèque publique va aussi dans ce sens : permettre l'accès gratuit de **tous** aux livres (et par la suite aux CD et DVD), bref à une certaine forme de culture. Et quoi de plus symbolique du collectif qu'une chorale populaire ? Chacun y chante sa partition mais cela ne produit un son harmonieux qu'à condition de chanter **tous ensemble**. Depuis 15 mois nous assistons à un sérieux dysfonctionnement de la société de la compétition individualiste. La crise dit-on. Au lieu de participer à la morosité ambiante osons imaginer d'autres voies, osons expérimenter d'autres chemins du **vivre ensemble**. Ainsi sur le site internet de la commune ([www.ville-courcoury.fr](http://www.ville-courcoury.fr)) **un espace est dédié au covoiturage**. Pour consulter les annonces ou en déposer il vous suffit d'aller sur ce site.*

*D'autres initiatives sont envisageables. Les porteurs de projets allant dans le sens de la solidarité seront accueillis avec sympathie par l'équipe municipale. Faites-vous connaître !*

**La Commission Bulletin d'information**

## Sommaire du numéro 33

### Informations municipales

- ❖ Mémo Utile - **p.4**
- ❖ Comptes-rendus des réunions du Conseil - **p.5**
- ❖ Point sur les projets réalisés et en cours - **p.8**

### Infos pratiques

- ❖ Recensement militaire - **p.12**
- ❖ Chiens dangereux- **p.13**
- ❖ Vacances tranquilles - **p.14**
- ❖ Infos de la CDC - **p.15**
- ❖ Noël et Déchets - **p. 17**

### L'écho des marais

- ❖ Projet Charente-Seugne - **p.18**
- ❖ Natura 2000 - **p.21**
- ❖ La flore de Courcoury - **p.22**
- ❖ Baladez-vous aux Orgeries - **p.24**
- ❖ Les infos de l'ONCFS - **p.25**

### Notre clin d'œil historique

- ❖ Eglise Saint Martin de Courcoury - **p.27**
- ❖ A travers les archives municipales - **p.29**

### La vie au quotidien

- ❖ État-civil et 14 Juillet - **p.31**
- ❖ Exposition et visite des moulins **p.32**
- ❖ Lithéa à Courcoury et 15 août **p.34**
- ❖ Inauguration de la bibliothèque **p.35**
- ❖ Exposition R.GUILLOT et Spectacle **p.36**
- ❖ Vie de la bibliothèque et travaux d'Automne **p.37**
- ❖ Journée de l'environnement **p.38**
- ❖ Cérémonies du 11 Novembre 2009 **p.39**
- ❖ Accueil périscolaire **p.39**

### Vie associative et Acteurs de la vie sociale

- ❖ Annuaire des associations - **p.40**
- ❖ Bénévolat **p.41**
- ❖ Articles des associations - **p.42**
- ❖ Paroisse - **p.57**

### Et encore ...

- ❖ Eh Ben Asteur - **p. 58**
- ❖ A table ! - **p. 59**
- ❖ Petites annonces - **p.59**
- ❖ Les commerces et artisans - **p.60**
- ❖ Mots croisés, Sudoku et mots mêlés - **p.62**

## Bulletin d'Informations Communales – DECEMBRE 2009 – Siège : Mairie de Courcoury

**Equipe rédactionnelle :** E.BIGOT – K.BARON-BRUMAUD – A.BOISSINOT – M.BOUTINON – J.DEGUIL – L.GILLARD – J.HARDY – JM.KELLER – J.RUI – G.VILPASTEUR – J.BESSONNET– M.FARGEOT– C.HANNIER – C.MOREAU

**Ont fourni des documents :** C.BABIN – Ch.et Cl. BOISSINOT – P.ROUILLE – A.ROULLEAU – D.BRUMAUD – D.MEUNIER – F.PORTIER – C.GOIZIN – R.BIGOT – R.BAILLY – R.RUI

ISSN - 1265 731 X

Tirage : 360 Exemplaires

N°33

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## Memo Utile

### Heures d'ouverture de la Mairie :

Lundi : 8H00 / 12H00

Jeudi : 9H00 / 12H00

Mardi : 13H00 / 18H30

Vendredi : 8H00 / 12H00

Mercredi : 9H00 / 12H00 - 13H00 / 17H00

Samedi : 9H00 / 13H00

### Pour contacter la Mairie :

Courriel : [courcoury@mairie17.com](mailto:courcoury@mairie17.com)

Tél : 05 46 93 18 23 ou 09 63 54 37 20

Site Internet : [www.ville-courcoury.fr](http://www.ville-courcoury.fr)

### Permanence des Elus :

**Eric BIGOT, Maire :**

Les MARDIS de 13H00 à 17H00

Les SAMEDIS sur Rendez-vous

**Françoise BARBAUD, 1<sup>ère</sup> Adjointe :**

Les JEUDIS de 9H00 à 10H30

**Joseph BESSONNET, 2<sup>ème</sup> Adjoint :**

Les VENDREDIS de 10H00 à 12H00

**Kim BARON BRUMAUD, 3<sup>ème</sup> Adjointe :**

Les LUNDIS de 9H30 à 11H30

### Permanence de l'Assistante Sociale :

Tous les Mardis de 14H00 à 16H00

Uniquement sur rendez-vous tél : 05.46.92.38.38

### Liste des Assistantes Maternelles agréées :

Marilyne BESSONNET, 34 rue Pierre Schoeffer, Le Bourg, 05.46.93.04.74

Maryam LAGRIFFOUL, 8 rue des Obiers, Le Bourg, 05.46.92.23.09

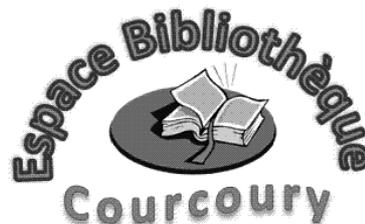
Nelly MONNEAU, 4 rue de la Forge, Chez Fruger, 05.46.91.15.36

### Horaires de la bibliothèque (Sauf Jours Fériés) :

Les mercredis de 15H00 à 17H00

Les jeudis de 16H30 à 18H30

Les samedis de 10H00 à 12H00



## Résumé des comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal

**RAPPEL IMPORTANT :** *Le compte-rendu intégral de chaque Conseil Municipal reste affiché pendant un mois dans le panneau extérieur (place de Pampilhosa).*

*Il est consultable à la Mairie aux heures d'ouverture et sur le site internet [www.ville-courcoury.fr](http://www.ville-courcoury.fr)*

### **Séance du 7 juillet 2009**

#### **ARRIVEE D'UNE NOUVELLE SECRETAIRE**

Monsieur BIGOT Eric présente Mademoiselle MOREAU Camille, secrétaire, en remplacement de Madame SAVARY Sophie, démissionnaire.

#### **DEMISSION**

MR BIGOT Eric annonce qu'il a reçu la lettre de démission de Mr HAMON François, pour raison personnelle.

#### **REMBOURSEMENT DE FRAIS DE RESTAURATION :**

Compte tenu de la convention liant les communes des Gonds et de Courcoury, il est convenu de rembourser, à la commune des Gonds, pour les enfants de Maternelle, la différence entre le prix facturé aux familles (1.73 €) et le prix facturé par la société qui fournit les repas (2.973 €) Pour à l'unanimité

#### **MODIFICATION DU PRIX DE LA CANTINE DE COURCOURY :**

Il est convenu de passer le prix des repas :  
- pour les élèves de 1.65 € à 1.70 €  
- pour les enseignants et autre personnel de 3.30 € à 3.35 €  
Il est noté que ce tarif est nettement au-dessous du prix des autres communes de la CDC  
Pour à l'unanimité

#### **MODIFICATION DU PRIX DE LA GARDERIE de 0.80€ l'heure à 0.82€ l'heure. Pour à l'unanimité**

#### **FINANCEMENT PROGRAMME VOIRIE COMMUNALE**

Réalisation d'un prêt sur 3 ans à un taux de 2.67 % avec échéance trimestrielle de 2.348 € soit un total de 26.000 € avec une subvention de 7.000 € (prêt bonifié). Pour à l'unanimité

#### **PLU**

Après deux modifications proposées par le conseil, Mr BIGOT Eric soumet l'adoption définitive du PLU. Il est approuvé à l'unanimité.

#### **ADOPTION DEFINITIVE DES MODIFICATIONS DES PERIMETRES DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES**

Prenant en compte l'église de Courcoury, et les monuments de Les Gonds et de Chaniers, un nouveau périmètre est proposé. Pour à l'unanimité

#### **DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET**

La somme concernée de 2.444.62 € correspond au coût de l'avant dernière échéance du PLU non-provisionnée au budget primitif de 2009. Pour : 13voix Abstention : 1 voix

#### **CREATION DE REGIE D'AVANCE DES PETITES SOMMES**

Cette opération a pour but d'éviter l'émission et le traitement des chèques inférieurs à 10 € pour le règlement, entre autres, de la cantine ou de la garderie, en autorisant, la nouvelle secrétaire à encaisser les petites sommes. Pour le suivi, un listing de la Trésorerie sera émis 2 fois par semaine. Pour à l'unanimité

#### **ECOLE NUMERIQUE 2009**

Dans le cadre du plan de relance de l'économie, l'Education Nationale propose aux écoles rurales un aménagement en numérique. L'entreprise PRIMATRICE de CHERVES-RICHEMONT a été choisie. Le coût est de 10.650 € avec subvention de l'Etat à 80 %.

Reste à la charge de la commune : 2.130 €, somme qui sera imputée en Dépense Imprévue, avec récupération de la TVA. Le Maire demande si la commune doit déposer un dossier. Pour à l'unanimité.

#### **ACHAT MATERIEL TECHNIQUE**

Après étude, il est convenu d'acheter une remorque permettant de transporter, entre autres, le matériel de tonte. Pour à l'unanimité

#### **QUESTIONS DIVERSES**

##### *Emplacements « Vente au Camion »*

Il est proposé de facturer 50 € la demi-journée pour les emplacements Place de l'église, devant la Maison de la Seugne, Place de Pampilhosa. La question du camion Pizzas qui stationne près de l'école est évoquée. Il est proposé de rencontrer son propriétaire pour en discuter. Pour 13 voix – 1 abstention

##### *Remboursement de frais engagés*

Monsieur BIGOT Eric propose de rembourser les frais déboursés par diverses personnes : restauration, matériel, carburant. Pour à l'unanimité

##### *Point financier*

Les chiffres de consommation de fuel et de gaz (chauffage) correspondent aux prévisions, par contre l'indemnité du comptable régisseur n'avait pas été prise en compte.

##### *Eclairage extérieur de l'église*

L'éclairage des abords de l'église, du clocher et du Calvaire a généré une subvention que nous devons recevoir.

##### *Elimination des Déchets*

Une étude faite par la CDC du Pays Santon laisse apparaître que la commune de Courcoury est très bien cotée.

**Initiative CDC Permis de Conduire Jeunes**

Un jeune de Courcoury est candidat à la prise en charge financière du Permis de Conduire. En contrepartie, il devra s'engager à effectuer des Travaux d'intérêt Général de 40 à 60 heures. Pour éviter le déplacement, cette prestation pourrait s'effectuer sur la commune. Il faudra définir quel type de travail et prévoir un encadrement. Pour à l'unanimité

**Rapport sur analyse service public :  
consommation électricité**

Un rapport a été établi par la CDC PAYS SANTON portant sur les communes de St-Vaize, St-Georges des Coteaux et Courcoury.

**Séance du 22 septembre 2009**

**CREATION DE POSTE D'UN ADJOINT  
TECHNIQUE DE 2<sup>EME</sup> CLASSE**

Pour remplacer l'adjoint technique parti en retraite, Monsieur le Maire souhaite créer un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe. *Pour, à l'unanimité.*

**CREATION DE POSTE D'UN ADJOINT  
ADMINISTRATIF CONTRACTUEL DE 1<sup>E</sup> CLASSE**

La secrétaire de mairie ayant été mutée sur une autre commune à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2009, Monsieur le Maire propose au Conseil de créer le poste d'adjoint administratif contractuel de 1<sup>ère</sup> classe pour effectuer les missions d'une secrétaire de mairie. *Pour, à l'unanimité.*

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Suite aux modifications intervenues au niveau du personnel communal, Monsieur le Maire expose le nouveau tableau des effectifs :

<b>SERVICE ADMINISTRATIF</b>	
Adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe	Temps complet (35h) Non titulaire
Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe	Temps non complet (17h30) Non titulaire
<b>SERVICE TECHNIQUE</b>	
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	Temps complet (35h) Titulaire
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	Temps complet (35h) Titulaire
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	Temps non complet (23h) Titulaire
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	Temps non complet (12h) Stagiaire
Agent des services technique	Temps non complet (3h) Non titulaire
Agent d'entretien	Contrat Avenir (26h)

*Pour, à l'unanimité.*

**DECISION MODIFICATIVE PORTANT SUR  
VIREMENT DU CHAPITRE « DEPENSES  
IMPREVUES » SUR L'OPERATION 108 « PLAN  
LOCAL D'URBANISME »**

Pour pallier les dépenses relatives au Plan Local d'Urbanisme non prévues au budget, le Maire propose de virer la somme de 2865.95€ sur l'opération 108 afin de régulariser la situation. *Pour, à l'unanimité.*

**APPROBATION DU TEMPS DE CONGES DES  
EMPLOYES COMMUNAUX**

Le Maire propose d'accorder une période de congés égale à six fois la durée hebdomadaire de travail de chaque employé qui devra être prise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre. Aucun cumul ne pourra être reporté sur l'année suivante. *Pour, à l'unanimité.*

**ACCUEIL PERISCOLAIRE : FACTURATION**

Le Maire propose au Conseil de facturer le temps d'accueil périscolaire aux familles toutes les sept semaines, soit à chaque vacance scolaire, mais, si le montant est inférieur à 5€ pour cette période, la facturation ne se fera qu'en fin d'année scolaire. *Pour, à l'unanimité.*

**ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITE AU  
RECEVEUR MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal décide,

- 1) de demander le concours du Receveur Municipal, pour assurer des prestations de conseil et d'assistance;
- 2) de prendre acte de l'acceptation du Receveur Municipal, et de lui allouer, à compter du 3 mars 2009, une indemnité annuelle qui ne pourra excéder une fois le traitement brut annuel prévu par la loi ;
- 3) de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 30.50€ ;
- 4) D'imputer la dépense correspondante au budget.

*Pour, à l'unanimité.*

**NOMINATION DE REPRESENTANTS,  
CONCERNANT L'E.M.I.  
COURCOURY/LES GONDS**

Une convention relative à l'accueil des élèves de maternelle de la commune de Courcoury à l'école de « Les Gonds » a été établie entre les deux communes pour l'année scolaire 2009/2010. Le Maire propose de nommer deux membres chargés de l'exécution et du suivi de la présente convention, qui feront partie de la Commission Intercommunale. Le Maire propose un Conseiller qui pourra siéger au conseil d'école si besoin. Le Conseil décide de nommer pour l'exécution et le suivi de la convention : Monsieur KELLER et Madame BARON BRUMAUD. *Pour, à l'unanimité.*

Le Conseil décide de nommer pour siéger au conseil d'école : Monsieur BIGOT, titulaire, et Madame MERCIER, suppléante. *Pour, à l'unanimité.*

**PRISE EN CHARGE DES REPAS, A L'OCCASION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil Communautaire se réunira à Courcoury. A cette occasion, le Maire souhaite que la commune de Courcoury prenne en charge la différence entre la participation de chacun et le coût des repas servis par le restaurant l'Amaryllys. *Pour, à l'unanimité.*

**CONVENTION D'AMENAGEMENT DE LA RD 128 DANS LA TRAVERSE D'AGGLOMERATION**

Le Conseil Général participera au financement de l'étude du projet d'aménagement de la RD 128 dans la traverse du Bourg prévu pour 2010, le coût total est de 56 500 € HT, la somme de 16 950€ HT étant à la charge de la commune. Pour ce faire, une convention doit être signée par les deux parties. *Pour, à l'unanimité.*

**Séance du 20 octobre 2009**

**SUBVENTION TRAVAUX ISOLATION DE L'ECOLE**

Chaque année les dépenses liées au chauffage du groupe scolaire sont élevées, un audit énergétique a été effectué en septembre 2009 sur l'ensemble des bâtiments de l'école. Suite à cet audit, il convient de procéder au changement du système de chauffage par une pompe à chaleur de type géothermique. Pour ce faire, un travail d'isolation est indispensable au préalable. Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide du Conseil Général pour l'attribution d'une subvention départementale (à hauteur de 47%) pour ces travaux. *Pour, à l'unanimité.*

**SUBVENTION TRAVAUX CHAUFFAGE POMPE A CHALEUR DE TYPE GEOTHERMIQUE POUR L'ECOLE**

Une subvention peut également être accordée par le Conseil Régional pour les travaux de remplacement du chauffage par ce type de pompe à chaleur. Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide du Conseil Général pour l'attribution de subventions départementales et régionales pour ces travaux. *Pour, à l'unanimité.*

**CONVENTION DE FOURNITURE DE MASQUES FFP2**

Dans le cadre du plan national de prévention et de lutte contre la pandémie grippale, la commune signe une convention avec la Communauté de Communes pour l'achat de masques destinés au personnel municipal. *Pour, à l'unanimité.*

**DECLARATION D'INTERET COMMUNAUTAIRE DES ZONES « LA CHAMPAGNE ST GEORGES » ET « LA MISSION » PAR MODIFICATION DES STATUTS**

Le Conseil Communautaire a proposé, lors de sa séance du 15 octobre 2009, une modification des statuts de la Communauté de Communes portant sur l'intérêt communautaire des zones d'activités de La Mission

(Saint-Georges-des-Coteaux) et de la Champagne Saint-Georges (Saintes) *Pour, à l'unanimité.*

**TRANSFERT DE GESTION DES ZONES D'ACTIVITE DE « LA MISSION » ET DE « LA CHAMPAGNE ST GEORGES »**

Les élus sont consultés sur le transfert de la gestion de zones d'activité de « La Mission » et « La Champagne St-Georges » à la Communauté de Communes du Pays Santon. *Pour, à l'unanimité.*

**PROJET « CLASSE MONTAGNE »**

L'école primaire de Courcoury a pour projet d'organiser un séjour de classe découverte du milieu montagnard avec les élèves du 8 au 12 mars. Ce séjour sera financé par la coopérative scolaire, par une participation des parents et par l'association des parents d'élèves. Monsieur le Maire propose au Conseil de participer au financement de ce projet pour environ 3000€. Une conseillère municipale faisant partie du bureau de l'association des parents d'élèves, ne prend pas part au vote. *Pour, à l'unanimité.*

**QUESTIONS DIVERSES :**

- Monsieur le Maire explique que le 24 octobre aura lieu « le jour de la nuit », une action initiée notamment par Agir pour l'Environnement, et soutenue par le Ministère du développement durable, dont le but est *d'attirer l'attention du grand public sur les conséquences de la pollution lumineuse tout en renouant avec la nuit.* Courcoury, qui souhaite participer, éteindra symboliquement son éclairage public toute la nuit.
- Monsieur le Maire informe les Conseillers que la commune recevra une subvention d'un montant de 500 euros pour l'équipement informatique mis à la disposition du public à la bibliothèque et 200 euros pour une connexion Wifi. Monsieur KELLER précise que le coût de ce projet pour Courcoury a été de 836.89€ TTC.



**Conseil communautaire du 15 Octobre à la maison de la Seugne**

## **Point sur les projets réalisés et en cours**

### **NOTRE ECOLE**

#### ➤ **Sécurité**

Changement de l'alarme incendie suite à une sonorité insuffisante et mise en conformité des lieux.

#### ➤ **Peintures**

Des travaux de réfection des peintures de l'école cycle II et des toilettes des deux classes ont été effectués.

#### ➤ **Chauffage**

Le Conseil Municipal avait décidé de changer le mode de chauffage de l'école pour des raisons de coût de fonctionnement et de vétusté. Afin de finaliser le projet initialement prévu en 2009 et de trouver le mode de chauffage le plus approprié aux locaux, une étude thermique a été effectuée et nous sommes dans l'attente des avis de nos partenaires.

#### ➤ **Fermeture préau**

Lors du budget 2009, nous avons décidé la réhabilitation du préau de l'école en salle d'activités scolaires et périscolaires. L'isolation de ce préau a été effectuée par nos employés techniques et les fermetures posées.

### **SECURITE**

#### ➤ **Aménagement sécuritaire de la Départementale « Chez Berne » / « Chez Fruger »**

Les élus et la DID (Direction des Infrastructures Départementales) ont travaillé sur un projet correspondant aux critères sécuritaires imposés par les services du Département.

La validation du projet a été faite par les services instructeurs du Conseil Général et actuellement le dossier doit être présenté devant les élus du département. Initialement programmés pour cette fin d'année, la durée d'instruction du projet étant plus longue que prévue, les travaux devraient se réaliser en ce début d'année 2010. Dès l'accord des élus départementaux, le projet définitif sera présenté à la population.

#### ➤ **Aménagement Centre Bourg / Parking école / Sécurité / Ecole/ Déplacement Panneaux de l'Agglomération ...**

Comme nous vous l'annoncions dans notre précédent journal d'informations communales, la DID (Direction des Infrastructures Départementales) vient de nommer le bureau d'études qui va travailler avec la municipalité. Les premiers contacts sont pris avec les différents partenaires (Département, Cabinet d'études, Conseil municipal) L'année 2010 sera consacrée à l'étude d'aménagement du centre bourg qui commencerait de l'entrée actuelle de la commune pour se terminer au lieu dit Les Lauriers. Afin de répondre aux exigences administratives, nous incluons l'aménagement du parking (près de l'école) dans ce projet.

Entre-temps, nous sollicitons très souvent la DID pour réparer la voirie dans le bourg.

Coût global de l'étude : 56 500 € HT dont 16950 € HT à la charge de la commune.

#### ➤ **Sécurité civile / Plan de sauvegarde communal**

Le plan de sauvegarde définit, sous l'autorité du Maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection ou le soutien de la population au regard des risques connus sur notre Commune (inondations, tempêtes, canicules...).

La réalisation du plan de sauvegarde pour notre commune se termine et sera prochainement présenté aux services publics pour avis.

### Environnement, Patrimoine et Cadre de Vie

#### ➤ L'aire de pique-nique « L'Eau Vive » « les Groies »

L'aire de pique-nique de « L'Eau Vive » nécessite encore des travaux, un aménagement tenant compte de son milieu doit être réfléchi et mis en œuvre en 2010.

#### ➤ L'aire du « Gua »

L'aire de pique-nique est en fonction depuis le printemps, il reste néanmoins à sécuriser l'accès du parking par un aménagement en pierres et jardinières.

#### ➤ Aménagement de l'espace communal du village de Gâtébourse

La reprise par la Commune de son espace, a permis de mettre en valeur le cœur de ce village par la pose de matériels anciens ainsi que l'aménagement paysager.

#### ➤ Plan pluriannuel de changement des panneaux des villages

Comme prévu, des panneaux directionnels de villages ont été changés pour un montant de 1700 €. Ce projet doit se poursuivre en 2010.

#### ➤ Entretien de la voirie

Aménagement de caniveaux dans différents villages : « Chez Glasme » « l'Aubrade » « Les Touches » « Le Grand Village » pour un montant de 59169 €.

### Entretien et réparations des bâtiments communaux

#### ➤ Restaurant l'Amaryllis

Afin de pallier les nombreuses pertes thermiques et l'entretien important de ce bâtiment :

- les huisseries et volets ont été changés.
- la réfection de la toiture a été effectuée dans sa totalité y compris son isolation.
- la chaudière a été changée.

#### ➤ Bibliothèque

- La réfection dans sa totalité de la toiture, zinguerie comprise, a été effectuée par les employés techniques.
- Mise en place de l'alarme incendie.

#### ➤ Salle des fêtes

Changement des luminaires.

#### ➤ Mairie

Réfection des peintures et changement des luminaires de la salle des mariages.

### Culturel / Communication

#### ➤ Bibliothèque Municipale

La bibliothèque a été mise en place, comme nous l'avions annoncé. Elle permet d'accéder à un point informatique, un accès INTERNET mis à la disposition de tous.

#### ➤ Chorale « les Chants des Champs »

Depuis début octobre, une chorale populaire est ouverte à tous.

### Informations Municipales

#### ➤ Communication / information

- Parution régulière de flash infos.

- Une réflexion a été menée sur l'ancien site Internet de notre commune. Après avoir constaté sa complexité d'exploitation et l'importance de son coût, la commission municipale dénommée « INTERNET » a décidé de changer complètement le site internet.

ANCIEN SITE INTERNET		NOUVEAU SITE INTERNET	
ATOUPS	CONTRAINTES	ATOUPS	CONTRAINTES
Pas de publicité	Coût important de : <b>1018€ /an</b>	Coût de : <b>95€ /an</b>	De la publicité
Site convivial	Modifications difficiles des pages et coût par modification important	Ajout d'informations simples et rapides sans coût supplémentaire	
	Impossibilité d'insérer des documents en ligne (ex : Compte rendu de Conseil)	Beaucoup plus d'informations au service des habitants	
		Simplicité d'utilisation et convivialité	

**Nous vous invitons à visiter ce nouveau site, témoin du dynamisme de notre commune**  
<http://www.ville-courcoury.fr>

### Plan local d'urbanisme (PLU)

Le Plan Local d'Urbanisme commencé en novembre 2002 est terminé et devenu applicable depuis le 23 Août 2009.

Coût financier de la réalisation du PLU de la Commune de Courcoury

* Coût total d'élaboration	25 993.39 €
* Subvention du Conseil Général 17	- 5 700.00 €
* Estimation remboursement TVA	- 5 095.00 €

**Coût du PLU à la charge de la commune : 15 198.39 €**

### Station de traitement des eaux usées

Dans notre précédent journal, le Syndicat des Eaux poursuivait la procédure d'acquisition du terrain pour l'implantation de la station de traitement des eaux usées.

Début septembre nous recevions une délibération du conseil municipal de St Sever de Saintonge dont vous trouverez ci-après la teneur :

*« Le Maire de St Sever rappelle qu'en 1999, la commune de St Sever a décidé de confier la maîtrise d'ouvrage en assainissement collectif au Syndicat des Eaux. Depuis cette date, plusieurs études ont été réalisées : en commun avec la commune de Rouffiac, puis la commune de St Sever seule et de nouveau en commun avec la commune de Courcoury.*

*Etant donné les nombreux problèmes rencontrés avec le projet d'implantation d'une station d'épuration située sur la commune de Courcoury et considérant que le dossier doit tenir compte d'une expropriation toujours retardée, du plan local d'urbanisme de Courcoury, Monsieur Le Maire de St Sever propose au Conseil de prendre position sur ce projet et décide à l'unanimité d'abandonner le projet d'assainissement collectif avec Courcoury, demande au Syndicat des Eaux 17 de lancer une étude sur la commune de St Sever exclusivement. »*

De ce fait, les élus de Courcoury doivent réfléchir sur un nouveau projet d'assainissement collectif.

## **CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2009**

Pour la 9<sup>ème</sup> année consécutive notre commune a participé au concours des villes et villages fleuris.

Elle a obtenu la 4<sup>ème</sup> place dans la première catégorie.

La commune a reçu à cette occasion : un diplôme, un bon de 105 euros pour l'achat de végétaux et un lot de 5 rosiers.

Ce prix récompense la commune et ses habitants non seulement pour le fleurissement, mais aussi pour l'environnement et la mise en valeur des bâtiments.

Poursuivons tous ensemble nos efforts pour l'année 2010 et remercions toutes les personnes bénévoles qui ont œuvré pour l'embellissement de la commune.



## **INSCRIPTION LISTES ELECTORALES**



La commune de COURCOURY procède à la révision de la liste électorale.

Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur la liste électorale **jusqu'au jeudi 31 décembre 2009 à 12 heures** en se présentant à la Mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, quittance de loyer...)

Si vous avez eu 18 ans en 2009 contacter la Mairie pour vérifier si vous êtes bien inscrit.

En cas d'indisponibilité ou de difficultés à vous déplacer personnellement, une tierce personne munie d'une procuration sur papier libre peut accomplir cette démarche à votre place en présentant votre carte d'identité et votre justificatif de domicile.

## **DATES DES ELECTIONS REGIONALES**



Les ELECTIONS REGIONALES  
auront lieu les 14 et 21 mars 2010  
et se dérouleront à la Mairie de 8h à 18h.

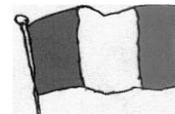
# INFOS PRATIQUES

## RECENSEMENT MILITAIRE

Il est **obligatoire à 16 ans** pour les filles et les garçons. Jeunes Gens nés entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre 1993, présentez-vous en Mairie munis du livret de famille après la date de votre anniversaire. Cette démarche est nécessaire pour assister à la JAPD (Journée d'Appel à la Préparation à la Défense) mais aussi pour s'inscrire aux examens et concours et permis de conduire.



**1<sup>ère</sup> Etape : Enseignement de défense en classe de 3<sup>ème</sup> et 1<sup>ère</sup>**



**2<sup>ème</sup> Etape : Recensement à la Mairie**

Depuis la suspension du service national, le recensement est **obligatoire et universel**.

Il concerne garçons et filles. Dès leur seizième anniversaire et au plus tard à 16 ans et 3 mois, les jeunes gens doivent se présenter à la Mairie munis d'une pièce d'identité nationale.

**L'attestation de recensement délivrée par le Maire est obligatoire pour toutes les inscriptions aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat.**

### 3<sup>ème</sup> Etape : Journée d'appel de préparation à la défense

Si les 2 premières étapes ont été effectuées dans les délais, la convocation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (J.A.P.D.) intervient en principe vers 17 ans ½ et le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD. Ce certificat est également obligatoire pour toutes inscriptions aux concours et examens.

A réception de la convocation, il est possible à tout moment de demander à changer de date, jour ou lieu (au plus proche du domicile ou du lieu de scolarité).

Toutefois, il est important de signaler tout changement d'adresse au Bureau du Service National (B.S.N.) de Poitiers.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Vous pouvez prendre contact des services du BSN :

**Mail :** [bapd-bsn-poi@dsn.defense.gouv.fr](mailto:bapd-bsn-poi@dsn.defense.gouv.fr)

**Tél. :** 05 49 00 24 12

**Fax :** 05 49 00 24 50

**Courrier :** Bureau du Service National  
Quartier Aboville  
BP 647  
86023 POITIERS CEDEX

## **CHIENS DANGEREUX**



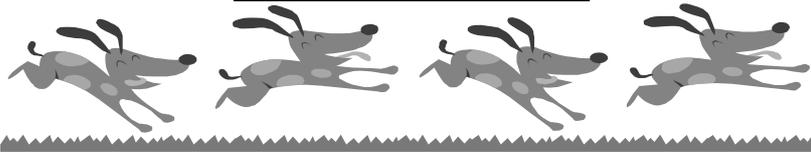
Le Préfet de Charente-Maritime rappelle que les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux ont été renforcées, et que les articles du code rural ont été modifiés par l'instauration d'une évaluation comportementale obligatoire pour ces animaux et une formation obligatoire pour les maîtres.

Pour satisfaire à ces nouvelles dispositions prévues par la loi, **les propriétaires de chiens dangereux peuvent se procurer auprès de la Mairie**, une liste élargie des personnes agréées dans le département leur permettant de se mettre en conformité dans les délais prévus.

Pour mémoire :

- **L'évaluation comportementale est obligatoire pour tous les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégories.** Pour les chiens précédemment déclarés, les propriétaires de chiens de 1<sup>ère</sup> catégorie devaient y procéder avant le 21 décembre 2008. **Les propriétaires de chiens de 2<sup>ème</sup> catégorie doivent, quant à eux, y procéder avant le 21 décembre 2009.**
- Le permis de détention prévu à l'article L.211-14 du code rural, remplace le dispositif du récépissé. **Les propriétaires ou détenteurs de l'animal devront être en mesure de produire l'attestation d'aptitude nécessaire à la délivrance du permis de détention au plus tard le 31 décembre 2009.**

## **DIVAGATION DES CHIENS**

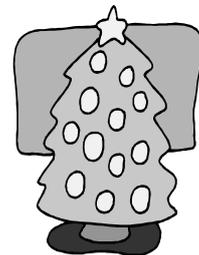


Une fois encore, il est déplorable de constater que suite à certains incidents et malgré toutes les mises en garde et avertissements, de nombreux chiens continuent à divaguer jour et nuit.

**Un minimum de civisme devrait pouvoir faire prendre en compte tous les inconvénients :** agression des personnes, risque d'accidents, nuisances sonores, souillures de la chaussée et des lieux publics etc...



## **TOUS ENSEMBLE, EMBELLISSONS L'HIVER :**



Comme les années passées, en ces périodes de fêtes, la population de Courcoury est invitée à se mobiliser pour égayer son environnement. Maisons et abords, jardins, petit patrimoine pourraient revêtir leurs plus beaux atours.

Couronnes, guirlandes, végétaux, un peu d'imagination, beaucoup de plaisir pour grands et petits, contribueront à donner à la commune un air de fête.

# Opération tranquillité vacances

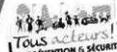
Pour obtenir une surveillance gratuite de votre domicile



- ⇒ Remplissez le feuillet détachable
- ⇒ Portez-le aux services de police ou de gendarmerie dont vous dépendez (au moins 48h avant la date de départ).

*Police Nationale : opération valable durant toutes les vacances scolaires*  
*Gendarmerie Nationale : opération valable toute l'année*  
*Police Municipale de Saintes : opération valable toute l'année*

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance



Vous venez de demander à bénéficier de l'Opération tranquillité vacances.

## N'oubliez pas :

- en cas de retour anticipé, de prévenir immédiatement les services qui ont été sollicités :

Police Nationale de Saintes : 05.46.90.30.40  
 Gendarmerie Nationale de Saintes : 05.46.93.01.19

ou selon votre domiciliation :

Gendarmerie Nationale de Pons : 05.46.94.00.07  
 Police municipale de Saintes : 05.46.92.34.08

- de respecter quelques règles de prudence :

- X Verrouillez portes et fenêtres en quittant votre domicile.
- X Ne portez jamais vos nom et adresse sur le trousseau de clés.
- X Ne dissimulez pas un double de vos clés près de votre maison.
- X Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent.
- X Répertoriez les biens susceptibles d'être volés (hi-fi, photo, électro-ménager, bijoux...) et notez-en les numéros de série, faites de même pour vos carnets de chèques, vos cartes de crédits... Des photographies peuvent enrichir cet inventaire.
- X En cas de longue absence, mettez en lieu sûr bijoux, argenteries, valeurs et objets d'art.
- X Laissez une apparence habituelle à votre habitation. Pour cela, demandez à une personne de votre connaissance d'ouvrir et de fermer les volets chaque jour, et de relever votre courrier.
- X Ne mentionnez surtout pas votre absence sur un répondeur !

# Opération tranquillité vacances

## Feuillet à compléter

Nom - Prénom : .....  
 N° de téléphone : .....  
 Adresse (Préciser : pavillon individuel, jumelé, ou appartement, étage, porte) : .....

Le domicile est-il équipé d'une alarme ?  
 OUI  NON

Départ le : .....  
 Retour le : ..... inclus  
 Adresse de vacances : .....

N° de téléphone où l'on peut me joindre durant cette période : .....

Personne ayant les defs ou étant susceptibles de pénétrer dans votre propriété :  
 Nom Prénom : .....  
 Adresse : .....

N° de téléphone : .....

Personne à prévenir en cas de sinistre ou d'effraction (pour faire toutes les démarches nécessaires et utiles) :  
 Nom Prénom : .....  
 Adresse : .....

N° de téléphone : .....

Les passages au domicile sont organisés dans le cadre des missions et patrouilles habituelles des forces de sécurité. A cette occasion et selon la durée d'absence, trois avis de passage au maximum seront déposés dans la boîte aux lettres du bénéficiaire.

Je renonce à tout recours contre l'administration pour ce qui concerne les biens volés ou détruits et pour toute action se rattachant à l'Opération Tranquillité Vacances.

En cas de retour anticipé, je n'oublie pas de prévenir immédiatement les services qui ont été sollicités.

Fait à ..... le .....

Signature : .....

Les renseignements que vous nous communiquez sont uniquement utilisés pour l'Opération tranquillité vacances. Ils ne sont pas divulgués. Un droit d'accès et de rectification peut s'exercer auprès de chaque service.

## **INFOS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

### **Le site internet de la Communauté de Communes a changé**

Le site internet de la Communauté de Communes a été remanié pour offrir plus d'informations et de services en ligne. Tour d'horizon.

Le site internet de la Communauté de Communes a fait l'objet de nombreuses modifications. Si l'aspect graphique de l'outil n'a pas subi de transformations majeures, il n'en va pas de même pour son arborescence et son contenu qui ont été complètement modifiés. Désormais le site s'articule autour de six rubriques principales : trois permettent de faire le point sur « l'institution », « les compétences » et les « projets » communautaires tandis que les trois autres s'adressent plus particulièrement aux habitants, aux entreprises et aux élus.

Dans chacune de ces trois rubriques, intitulées « au service de », l'internaute trouvera des informations sur ce qui le concerne : les jours de collecte, les documents d'urbanisme ou la liste des écoles pour la population, les zones d'activités ou les salles disponibles pour le monde économique, les comptes-rendus et documents de travail produits par la Communauté de Communes pour l'extranet des élus.

De nouvelles rubriques font également leur apparition. La « géolocalisation » permet par exemple de localiser les bâtiments communautaires sur une carte interactive. L'agenda, lui, recense les principaux événements organisés sur le territoire et offre la possibilité aux organisateurs de manifestations de mettre en ligne leur événement. Des « chiffres clefs », une « foire aux questions » ou des démarches en ligne enrichissent également le site.

Adresse : [www.cc-pays-santon.fr](http://www.cc-pays-santon.fr)

Communauté de Communes du Pays Santon

Rechercher

COMMUNAUTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU Pays Santon...  
 >> Lire la suite

Distribution des calendriers de collecte  
 Date de publication : 03/11/2009

Toute l'actualité >>

**A La Une !**  
 De nouveaux créateurs à l'hôtel

Date de publication : 02/10/2009  
 Cinq des six modules disponibles à l'hôtel d'entreprises sont aujourd'hui occupés par des créateurs ...  
 >> Lire la suite

- Nous Contacter
- Mentions Légales
- Plan du site

Communauté de Communes du Pays Santon

Institution

Compétences

Projets

Au service des habitants

Au service des entreprises

Au service des élus

Bussac sur Charente - Chermignac - Colombiers - Courcoury - Ecurat - Fontcouverte - La Chapelle des Pots - La Jard - Le Douhet - Les Gonds - Pessines - Prèguillac - Saintes - Saint-Georges-des-Coteaux - Saint-Sever-de-Saintonge - Saint-Vaize - Thénac - Varzay - Vénérand

Kiosque

Chiffres Clés

Les nouveaux calendriers de collecte seront distribués par les agents de la Communauté de Communes du Pays Santon durant tout le mois de novembre, directement à votre domicile. En cas d'absence, le document sera déposé dans votre boîte aux lettres. Le nouveau calendrier présente les jours de ramassage des différents déchets depuis décembre 2009 jusqu'à décembre 2010.

Si vous n'avez pas reçu ce nouveau calendrier, contactez-nous au 05.46.93.41.50 ou par mail à l'adresse suivante : [info@cc-pays-santon.fr](mailto:info@cc-pays-santon.fr), en n'oubliant pas de nous préciser votre adresse exacte.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS SANTON

secteur 5

RÉSOLUTION 2010

**Plus de tri, moins de déchets !**

Le service environnement de la Communauté de Communes du Pays Santon vous souhaite **UNE BONNE ANNÉE 2010.**

pour plus d'infos  
[www.cc-pays-santon.fr](http://www.cc-pays-santon.fr)

Décembre 2009

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

ECO EMBALLAGES

Ordure ménagère

Emballages recyclables

Papiers, journaux, magazines

Verre

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS SANTON

## Nouveaux horaires d'ouverture pour la Communauté de Communes

Depuis le 26 octobre, la Communauté de Communes du Pays Santon vous accueille désormais du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 4 avenue de Tombouctou à Saintes.



## Nouvelles coordonnées pour l'Espace Info-Energie

Les rendez-vous avec un conseiller de l'Espace Info-Energie de la Communauté de Communes du Pays Santon se prennent désormais par téléphone au Centre Régional des Energies Renouvelables au 05.49.08.24.24.

Pour rappel, les permanences de l'Espace Info-Energie ont lieu tous les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h à la Maison de l'Habitat, 2 place Saint-Pierre à Saintes.



## A Noël

### **Pourquoi penser à la prévention des déchets ?**

Savez-vous que le lendemain de Noël est un des jours les plus chargés de l'année pour la collecte des déchets ? Noël est un moment d'échanges et de bonheur à partager avec les gens que l'on aime. Pour leur faire plaisir, il n'est pas nécessaire de leur offrir un gros cadeau emballé dans plusieurs couches de papier ou de plastique bulle, qui finiront inmanquablement dans la poubelle.

Il existe de nombreuses idées de cadeaux conjuguant originalité, utilité et respect de l'environnement qui feront plaisir à votre entourage.

### **A quels niveaux agir ?**

- La décoration du sapin de Noël
- La préparation du repas de Noël
- Des idées de cadeaux pour réduire les déchets

### **La décoration du sapin de Noël**

Pour décorer le sapin, fabriquez vos décorations avec des matériaux naturels : figurines en pâte à sel, pommes de pin, fruits. C'est l'occasion de les préparer avec vos enfants. Choisissez plutôt des décorations qui vont durer dans le temps (boules rembourrées, en tissu...). Si vous préférez les guirlandes électriques, assurez-vous auprès du vendeur qu'il existe des ampoules de rechange. Achetez en d'avance, cela vous évitera d'acheter une nouvelle guirlande en cas de panne d'une ou de quelques ampoules.

Pour l'achat du sapin, préférez un sapin avec racines, si vous avez la possibilité de le replanter

### **La préparation du repas de Noël**

Vos repas de fêtes peuvent aussi devenir un geste positif pour l'environnement :

- achetez de préférence à proximité de chez vous pour éviter (ou limiter) les déplacements en voiture.
- pour faire vos courses, consultez la fiche correspondante
- Evitez en particulier les produits à usage unique comme les gobelets, assiettes et couverts en plastique ou en carton. Evitez les serviettes et les nappes en papier.
- Tout naturellement, favorisez la consommation d'eau du robinet que vous présenterez dans une belle carafe (voir la fiche correspondante)

Et à la fin du repas, pensez à rassembler toutes les bouteilles et les emballages recyclables pour les bacs de collecte sélective.

### **Des idées de cadeaux pour réduire les déchets**

Offrir des services plutôt que des produits ! Et si vous offrez des cadeaux matériels, choisissez des articles de qualité durable, qui pourront être réparés. Assurez-vous de vous procurer des produits dans des contenants réutilisables ou recyclables. Achetez des produits biodégradables et non toxiques.

Lorsque vous offrez ces cadeaux, n'hésitez pas à ajouter quelques mots pour expliquer votre choix et ce que cela apporte pour l'environnement.

Pour en savoir plus : [www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)

LES FICHES



# L'ECHO DES MARAIS

## OU EN EST LE PROJET CHARENTE-SEUGNE ?

### **Entretenir, protéger et valoriser : 3 maîtres mots du projet Charente et Seugne**

#### **Le Projet Charente et Seugne, une démarche globale sur le long terme**

Le delta de la Seugne est un ensemble d'une grande richesse et d'une grande diversité. Il est également le support de nombreuses activités économiques ou de loisirs. Prairies inondables, boisements et marais créent sa richesse. Il s'agit d'un milieu remarquable à préserver mais fragilisé par un manque d'entretien important et qui s'amplifie.

Si les programmes de protection du site portés par les syndicats, les acteurs agricoles, l'opérateur Natura 2000, ont permis des avancées, ils n'ont, faute de moyens, pas pu traiter tous ces problèmes.

C'est pour répondre en partie à ces défis que la Communauté de Communes a engagé en 2007 le projet Charente et Seugne. Etalée sur plusieurs années, cette démarche implique une action collective de tous les acteurs du delta : pouvoirs publics, organismes de conseil, gestionnaires (agriculteurs, ...), utilisateurs, associations, et bien sûr les propriétaires. Seule cette action partenariale permettra la sauvegarde de l'ensemble du delta. Ce projet, soutenu par les partenaires financiers, notamment l'Agence de l'Eau Adour Garonne, doit permettre de mobiliser les différents acteurs et les moyens techniques et financiers pour mettre en place les actions prioritaires.

Si la Communauté de Communes a déjà lancé quelques chantiers, elle travaille aujourd'hui avec les acteurs du delta pour aboutir à un programme complet d'actions s'étalant sur plusieurs années. Ce programme s'attachera à traiter des questions aussi variées que l'entretien des boisements, le soutien à l'agriculture traditionnelle, l'ouverture au public et la sensibilisation à l'environnement, la lutte contre les espèces invasives sous la forme de chantiers, d'études, de manifestations, d'aides financières, ...

La première étape est déjà franchie avec la réalisation d'un diagnostic global. Cet état des lieux a permis de définir les enjeux prioritaires et les objectifs à atteindre. Un projet de programme d'actions a été réalisé, et nous attendons sa validation « officielle » pour vous présenter tous les détails.

Plus d'information sur le site internet de la Communauté de Communes : [www.cc-pays-santon.fr](http://www.cc-pays-santon.fr)

#### **Concrètement**

Courcoury est une des communes les plus importantes du delta. Pour exemple, 3 des 5 confluences de la Seugne avec la Charente sont sur la commune, 33 km de berges sur Courcoury, soit 24 % du linéaire de cours d'eau du delta, .... Les premières actions du projet Charente et Seugne ont été menées sur la commune des Gonds en 2008. Progressivement toutes les communes sont concernées et d'ores et déjà des actions ont été engagées ou sont prévues sur la commune de Courcoury.

#### **Le bon fonctionnement du Delta**

Le bon fonctionnement du delta qui passera nécessairement par une démarche globale, poussée par la CDC, sera un gain pour tous les habitants aussi bien pour le maintien des caractéristiques du delta (zone inondable) que pour la diminution des inondations.

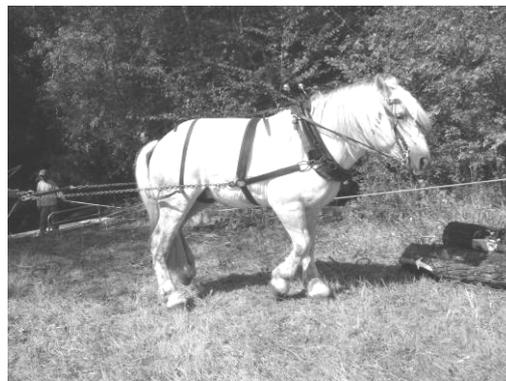
#### **Les boisements**

Pour tous les acteurs impliqués, l'entretien des boisements, notamment sur les berges, est une nécessité. Même si de nombreux propriétaires entretiennent leurs parcelles et les bords de cours d'eau, un abandon progressif est constaté notamment depuis la tempête de 1999. La mise en place d'un programme d'entretien régulier est indispensable pour préserver le delta.

Un premier chantier a donc été lancé en septembre 2008 sur la commune Des Gonds au lieu dit « Les Naises ».

Un second chantier est engagé depuis septembre 2009 sur les communes de Courcoury, Les Gonds et La Jard. Il s'agit prioritairement d'enlever les gros peupliers tombés en février 2009, poursuivre le nettoyage de secteurs sinistrés par la tempête de 1999 et nettoyer les bords de berges qui s'embroussaillent et se referment sur la rivière.

Dés cette année 2009, le chantier de nettoyage des boisements concerne la commune de Courcoury. Tous les ans, ces chantiers permettront de restaurer des surfaces supplémentaires dans le cadre d'un programme d'entretien régulier défini sur plusieurs années.



*C'est avec des chevaux qu'une partie du débardage des bois a été effectuée sur les rives de la Seugne. La raison ? La fragilité de l'écosystème et des sols, tourbeux et gorgés d'eau, rend difficile le recours aux engins motorisés sous peine de détériorer irréversiblement le milieu. L'expérience est concluante et sera renouvelée lors des autres chantiers d'entretien.*

Ces chantiers sont réalisés par une association d'insertion, le SIE Val de Saintonge. Les bois sont broyés et valorisés dans les chaudières des communes du territoire qui alimentent équipements publics et logements sociaux.

### L'Erable Negundo

L'Erable Negundo est un arbre d'ornement originaire d'Amérique du Nord. Il est utilisé dans de très nombreux jardins et espaces publics et ne pose pas de problèmes directs. En revanche, cette espèce, qui vit en Amérique du Nord, pose des problèmes dès qu'il se développe naturellement dans les zones humides et sur les bords de cours d'eau comme le delta qui lui est très adapté. Cette espèce très compétitive risque de se développer très rapidement. Elle risque de créer des problèmes environnementaux en se substituant aux espèces locales mais elle risque aussi d'augmenter l'abandon des parcelles car cette espèce n'a aucune valeur économique (aucune valeur en menuiserie, ..., et qualité de bois de chauffage semblable au peuplier) avec des chutes régulières (enracinement mal adapté au maintien des berges).



Feuille



Vieux sujet



Jeune sujet

Outre la suppression des gros sujets qui produisent des graines quand cela est possible, il est primordial de proposer des solutions à tous les propriétaires. En effet, on retrouve dans de nombreux boisements composés de frênes des jeunes sujets d'Erables Negundo. Cette espèce rejetant très facilement et se développant plus rapidement que les autres dès l'instant qu'elle est à la lumière, si aucune mesure n'est prise avant ou lors de l'exploitation l'Erable Negundo prendra la place du Frêne.

Les premiers tests d'éradication, notamment par écorçage, ont été réalisés sur les marais de Gâtébourse. D'ores et déjà trois conseils peuvent être donnés :

- si vous constatez la présence d'Erable Negundo sur vos parcelles informez-en la Communauté de Communes
- si vous prévoyez d'intervenir sur vos boisements et que vous constatez la présence de cette espèce demandez conseil (auprès de la Communauté de Communes ou du CRPF).
- si vous plantez des arbres dans vos jardins évitez cette espèce surtout à proximité des zones humides et des cours d'eau.

### La Jussie

La Jussie est une espèce végétale aquatique. Elle pose de gros problèmes sur de nombreux territoires et nécessite des moyens financiers et humains colossaux pour essayer de sauver ces milieux (si rien n'est fait les fossés et les étiers sont voués à disparaître par envasement, ...).

Elle est présente sur le delta depuis de nombreuses années. Elle se développe sur les secteurs qui lui conviennent le mieux (peu de courant, secteur ensoleillé sans ripisylve, ...). On se rend compte cependant que de petits herbiers apparaissent sur tout le delta. En connaissant les capacités de colonisation de cette espèce (chaque année une tige de Jussie peut grandir de 4 à 5 m, elle possède de très nombreuses ramifications, le plus petit bout de tige devient une plantule, ...) elle peut devenir un problème très important.

Un chantier sera organisé en 2010 pour supprimer ces herbiers en début de pousse (fin de printemps) pour évaluer si une action légère et précoce permet de limiter le développement des herbiers. Les équipes passeront sur les principaux bras sur la commune de Courcoury.

### La journée de la Seugne

L'ouverture au public, la sensibilisation à l'environnement, ..., sont des sujets importants dans le projet Charente et Seugne. Un projet global nécessite de prendre du temps et d'engager des moyens. Pour préparer ce travail et assurer l'adhésion, il a été proposé de mettre en place une manifestation sur le delta : la journée de la Seugne. Cette journée proposera de multiples animations, découvertes, ..., sur plusieurs communes. Le point central sera la maison de la Seugne ou seront proposés conférence, exposition, film et sera également le point de départ pour toutes les autres animations.

### **Le sentier des Passerelles**

Dans le cadre du projet « Charente et Seugne », la Communauté de Communes a ouvert un nouveau circuit de randonnée pédestre sur la commune de Les Gonds.

Baptisée « sentier des Passerelles », la boucle, longue de 6 km, est agrémentée de panneaux d'information et de bornes pédagogiques qui renseignent les promeneurs sur les caractéristiques du delta. Ils permettent également de sensibiliser à la nécessaire préservation de ces milieux naturels fragiles et des usages qui l'ont créé et l'entretiennent.

Ce circuit est présenté dans le guide gratuit « Randonnées en Pays Santon » disponible à la Communauté de Communes, à l'office de tourisme, dans les mairies et sur [www.cc-pays-santon.fr](http://www.cc-pays-santon.fr). Vous êtes invités à le découvrir entre les mois de mai et d'octobre.



## **Le SITE NATURA 2000 « Vallée de la Charente, de la Seugne et du Coran » : des outils de gestion à la disposition des usagers pour conserver ce patrimoine exceptionnel**



Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. La démarche du réseau Natura 2000 privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable qui tient compte des préoccupations économiques et sociales.



Depuis près de 30 ans, et conformément aux Directives européennes « Habitats Faune Flore » et « Oiseaux », le réseau Natura 2000 se met en place sur les territoires de l'ensemble des États membres de l'Union Européenne.

Pour définir les orientations à privilégier dans chaque site Natura 2000, un document d'objectifs (le DOCOB) est rédigé et validé par un comité de pilotage associant les différents acteurs concernés. Ce document dresse un état des lieux des enjeux biologiques, économiques et sociaux dans le périmètre du site et détermine les orientations destinées à conserver et/ou améliorer l'état biologique des habitats et des espèces présentes.

Sur le site Natura 2000 de la « Vallée de la Charente, de la Seugne et du Coran » vous pouvez mettre en place des outils de gestion sur différents milieux :



**En milieu agricole :** Les **Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET)** sont des outils destinés à favoriser la mise en œuvre de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement en contrepartie d'une rémunération annuelle correspondant aux coûts supplémentaires et manques à gagner induits. Les MAET sur la Vallée de la Charente, de la Seugne et du Coran sont mises en place par l'Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (ADASEA) et la LPO.

**En milieu forestier :** Le **Contrat Natura 2000 Forestier** permet la mise en œuvre d'une gestion alternative des milieux forestiers, basée sur des interventions ayant pour seul objectif d'améliorer le statut de conservation des habitats ou des espèces présentes. Un arrêté préfectoral régional précise les interventions pouvant bénéficier d'un contrat.

Pour encadrer et promouvoir les mesures de gestion spécifiquement en milieu forestier, la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) a monté un partenariat avec un organisme de développement forestier afin d'apporter une contribution technique à la structure animatrice du site : ainsi, le Centre d'Études Techniques et d'Expérimentations Forestières de la Charente (CETEF 16) et le Centre Régional de la Propriété forestière de Poitou-Charentes (CRPF) travaillent depuis octobre 2009 en collaboration avec l'animatrice de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).



**Dans les autres milieux (ni agricoles, ni forestiers) :** Le **Contrat Natura 2000**, permet de même la mise en œuvre d'une gestion alternative ayant pour seul objectif d'améliorer le statut de conservation des habitats ou espèces présentes.

**Sur tous les milieux :** La **Charte Natura 2000** permet aux signataires de valoriser leurs bonnes pratiques actuelles et d'adapter, avec un coup de pouce, celles qui peuvent le devenir. Cet outil n'implique pas le versement d'une rémunération mais peut donner accès, surtout pour les propriétaires, à certaines exonérations fiscales. En milieu forestier, la signature de la charte permet d'obtenir une garantie de gestion durable.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à faire appel à :

<p><b>Emilie GENERAL</b> Animatrice Natura 2000 LPO – Les fonderies royales 8-10 rue du Docteur Pujos BP 90263 17305 Rochefort 05.46.82.12.34 <a href="mailto:emilie.general@lpo.fr">emilie.general@lpo.fr</a></p>	<p><b>Martine GERON</b> Conseillère agri-environnement ADASEA 2 bis route des Marsais Fief Montlouis 17100 SAINTES 05.46.93.88.27 <a href="mailto:martine.geron@adasea.net">martine.geron@adasea.net</a></p>	<p><b>Yves LACOUTURE</b> Animateur forestier CETEF 16 / CRPF Maison de la Forêt 20 rue Léonard Jarraud 16000 ANGOULÊME 06.08.84.02.85 <a href="mailto:yves.lacouture@foretpriveefrancaise.com">yves.lacouture@foretpriveefrancaise.com</a></p> 
--	--	--

**Rédaction : Yves Lacouture et Emilie Général – Novembre 2009**

## La Flore des Marais



**BUTOME – JONC FLEURI**

Plante vivace assez grande et vigoureuse :  
marais, bords de rivière, fossés

**PROTEGEE DANS LA REGION**



**VALERIANE OFFICINALE – HERBE AUX CHATS**

Plante médicinale à fleurs odorantes  
qui attire les chats



**SALICAIRE**

Grande plante vivace vigoureuse  
Bord des eaux stagnantes ou courantes  
Floraison : juin à août»



**LYSIMAQUE COMMUNE – CHASSE-BOSSE**

Plante vivace, stolonifère  
Floraison juin/août Bord des rivières, ruisseaux



**REINE DES PRES, SPIREE ULMAIRE**

Rosacée – 1m/1 m 50 – Prés très humides,  
Marais, fossés



**BOURRACHE OFFICINALE**

Connue pour ses propriétés médicinales, utilisée  
aujourd'hui pour ses vertus décoratives ;  
se mange en salades, omelettes



**JUSSIE**

Plante vivace aquatique originaire d'Amérique du Sud, elle est devenue une redoutable envahisseuse des milieux aquatiques calmes

**NE PAS PROPAGER – NE PAS ARRACHER  
SIGNALER LES ZONES ENVAHIES**



**VESCE CRACCA – POIS DES CRAPAUDS – JAROSSE**

Elégante et gracile, elle grimpe dans l'herbe haute grâce à des vrilles ramifiées



**ROSEAU**

Plante utile de première importance. Des oiseaux qui ne vivent nulle part ailleurs comme la mésange à moustaches et le butor y nichent



**PULICAIRE DYSENTERIQUE**

Plante vivace des lieux humides, fossés. Capitules jaune doré en forme de marguerites



**OBIER : FRUITS EN JUILLET**

Croît dans les sites humides, le long des rivières, des ruisseaux, fossés – marais tourbeux

**BALADEZ-VOUS AU PORT DES ORGERIES**

**E**ncore appelé Port des « Orgies » par les anciens, baigné par l'Etier du Moulin Neuf, il est situé entre les Grandes Maisons et l'Aubrade. Son nom des « Orgeries » provient logiquement du lieu où poussent les orges. Comme les autres ports locaux de l'Aubrade, Port-Luca, Port-La Pierre, les Groies, le port des Orgeries avait une importance indéniable au temps où la Seugne était le moyen de transport du bois, des rouches, des poissons provenant des nombreuses pêcheries, aujourd'hui disparues et qui constituaient une des grandes ressources alimentaires de la population.

L'accès au marais est facilité par l'entretien régulier des usagers : éleveurs, pêcheurs, promeneurs...

Dès l'arrivée au cours d'eau, on peut remarquer, à droite et à gauche, d'exubérantes lambrusques (vignes sauvages) grimpant jusqu'au sommet des peupliers.

Un gué offre la possibilité de pénétrer dans une île à usage de pâturage, plantée principalement de peupliers et de frênes.

Le marais des Orgeries est réellement une oasis luxuriante quelles que soient les saisons, qui abrite une faune spécifique du lieu. Les ragondins, entre autres, y vivent et se multiplient, cohabitant avec les familles de canards qui nichent sur les rives, soigneusement dissimulées dans les rouches et les roseaux.

Jusqu'à l'automne des multitudes de caloptérix éclatants, élégantes libellules bleues, animent les nénuphars et autres végétaux peuplant le lit de la rivière. Les myosotis croissant en colonies bleu clair, alternent avec les nappes de la magnifique mais envahissante jussie encore impossible à éradiquer et qui se multiplie à l'envi dans les zones au courant ralenti par les embâcles.

Saules et frênes cramponnés par leurs énormes racines tentaculaires stabilisent les berges. Hélas, les méfaits de la tempête 1999 ne sont pas encore effacés et nombre d'arbres déracinés, notamment des peupliers, gisent encore sur le sol.

Cà et là, quelques beaux chênes bien robustes campés sur les rives, s'allongent et viennent tremper leurs bras pour profiter pleinement de cet environnement aquatique.

Une multitude de variétés d'arbres, et d'arbrisseaux peuplent les lieux et déploient leurs charmes tout au long des saisons. Dès le printemps, les obiers, les prunelliers, et aubépines se couvrent de leurs beaux atours immaculés. Dès la fin de l'été leurs fruits pareront l'automne pour le plus grand bonheur de la gent ailée qui viendra y trouver sa pitance.



Exubérantes lambrusques

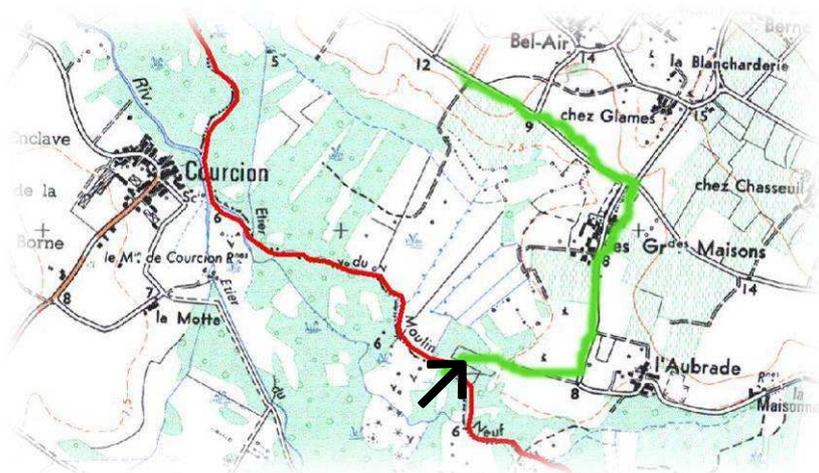


Élégante libellule



Racines tentaculaires du frêne

Pour y parvenir, prendre la direction de La Fossade par le « Grand Chemin ». Passer le village des Grandes Maisons. Après quelques centaines de mètres, dans le virage à angle droit, ne pas aller à gauche vers l'Aubrade mais prendre le petit chemin à droite. Continuer pendant 300 mètres environ jusqu'à la rivière.



**LES INFOS DE L'OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE**

Photo Dominique AUDOIN EPRN



Photo Rachel BERZINS ONCFS

**Le vison d'Europe.**

**L'une des espèces les plus menacées de notre continent habite à COURCOURY.**

L'apercevrez-vous ? Il ne pèse guère plus d'un kilogramme, ne mesure pas plus de cinquante centimètres, et est très discret.

Ce petit mustélide brun chocolat présente une tache blanche régulière sur les lèvres inférieure et supérieure (jusqu'au nez). Il ressemble beaucoup au vison d'Amérique, ainsi qu'au putois, si bien que l'avis d'un expert se révèle souvent nécessaire pour les différencier.

Le vison d'Europe est aujourd'hui le mammifère le plus menacé de la faune française. Sa population ne compte plus guère que quelques centaines d'individus. Son aire de répartition a diminué de plus de 80% en l'espace d'un siècle sur l'ensemble du continent européen. En France, il occupait près de la moitié du pays au début du vingtième siècle, et n'est aujourd'hui présent que dans sept départements du grand sud-ouest : la Charente, la Charente-Maritime, et les cinq départements de la Région Aquitaine (la Dordogne, la Gironde, le Lot-et-Garonne, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques).

Le dernier vison d'Europe recensé sur la commune de COURCOURY, le 16 juillet 2007, était une jeune femelle qui avait mis bas dans l'année.

Les visons d'Europe fréquentent une multitude d'habitats dont le dénominateur commun est la présence d'eau : bords de cours d'eau ou de lacs, marais, étangs.... Ils privilégient les zones riches en ressources alimentaires où ils peuvent trouver refuge, notamment afin d'y élever leurs jeunes en toute quiétude. Opportuniste, il se nourrit d'amphibiens, de rongeurs, d'oiseaux et de poissons.

La régression du Vison d'Europe serait due à une succession de facteurs avec, en premier lieu, la destruction des zones humides et la dégradation de son habitat. D'autres causes sont également évoquées :

- L'empoisonnement secondaire lors de campagne de lutte contre les rongeurs,
- Les collisions routières (aujourd'hui 65 % des visons retrouvés morts),
- La destruction involontaire par confusion avec le vison d'Amérique ou le putois lors des campagnes de piégeage.
- La concurrence avec le Vison d'Amérique, espèce invasive importée en Europe pour le commerce de la fourrure
- La prédation par des carnivores sauvages ou domestiques.

Afin de préserver cette espèce menacée, le ministère en charge de l'environnement a mis en place un plan

Ce second plan a pour objectifs principaux :

- Mettre la conservation du Vison d'Europe au cœur des politiques publiques
- Protéger le Vison d'Europe in situ
- Réaliser toutes les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'un programme de renforcement/réintroduction de population.

Ces objectifs se déclinent en 74 actions parmi lesquelles :

- L'arrêt de la lutte chimique contre les rongeurs aquatiques classés nuisibles afin de réduire le risque d'empoisonnement involontaire ;
- L'installation de trous à vison sur les cages pièges (trappe de 5cm sur 5cm) utilisées lors des campagnes de piégeage du ragondin et l'arrêt des pièges tuants en zones humides afin de réduire le risque de destruction accidentelle
- La mise en place d'un réseau de référents habilités à bien distinguer les espèces de mustélidés entre elles (notamment le Vison d'Europe, le Vison d'Amérique et le Putois) afin d'éviter la destruction accidentelle de visons d'Europe lors de campagnes de piégeage
- La lutte contre le Vison d'Amérique par des campagnes de piégeage ;
- L'équipement des infrastructures routières de dispositifs adaptés afin de permettre le franchissement de la petite faune et réduire les risques de collisions.

Localement, plusieurs actions peuvent être menées au sein des communes afin de réduire les nuisances affectant cette espèce et améliorer son habitat. La présence du Vison d'Europe est notamment à prendre en considération lors de tout nouvel aménagement de site. Cela peut se traduire par une réflexion et des actions sur :

- la restauration des zones humides,
- le maintien du débit d'étiage,
- la conservation partielle des embâcles et atterrissements,
- la restauration de la végétation rivulaire,
- l'entretien respectueux des rivières et du milieu,
- l'étanchéité assurée des élevages de petits carnivores,
- la création ou le maintien de zones récréatives aménagées circonscrites (tables et bancs pour pique-nique).

Ainsi, gageons ensemble que la présence de ce petit animal à Courcoury n'est pas due au hasard et que celui-ci a su choisir un endroit bien conservé présentant les conditions nécessaires pour y subsister. Et afin de garantir son maintien sur le territoire communal dans un avenir proche et lointain, prenons le temps de réfléchir aux conséquences de nos actions pour celui-ci : visons juste et visons bien !

***Christophe HIRIART et Agathe CHAUMONT – ONCFS (source : plan national d'actions 2007-2011 de restauration pour le vison d'Europe 2007-2011).***

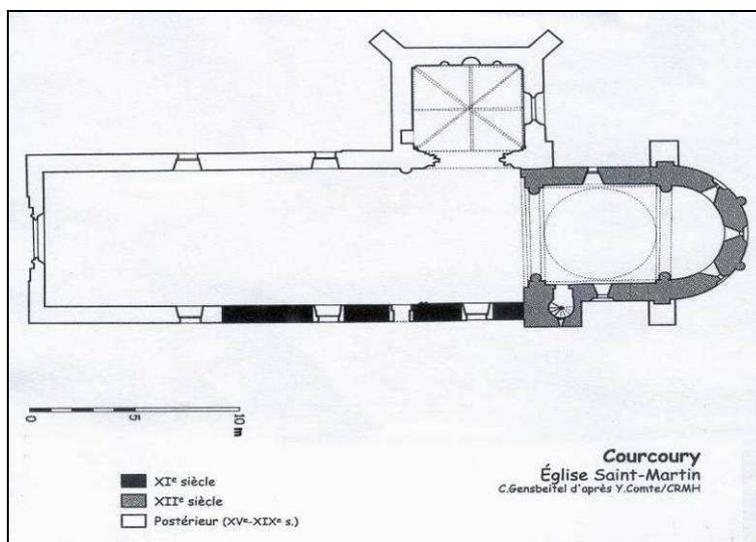
***Le second Plan National d'Action pour le Vison d'Europe et sa plaquette explicative sont consultables et téléchargeables sur le site de la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) Aquitaine, en charge de la mise en place du Plan :***

**[http://www.aquitaine.ecologie.gouv.fr/article.php3?id\\_article=175](http://www.aquitaine.ecologie.gouv.fr/article.php3?id_article=175)**



# NOTRE CLIN D'OEIL HISTORIQUE

## ÉGLISE SAINT MARTIN DE COURCOURY



On pénètre dans l'église paroissiale de Courcory par une porte dépouillée surmontée d'une baie rectangulaire et d'un imposant fronton triangulaire (fin XVIIIème siècle).

A l'intérieur, la nef – haute, assez vaste et sans collatéraux – est éclairée par cinq fenêtres en plein-cintre percées au XVIIIème siècle. Les vitraux ont été réalisés en 1869<sup>(1)</sup>. Les murs en moellons apparents laissent voir des ruptures d'appareil ce qui permet de distinguer les constructions de la période

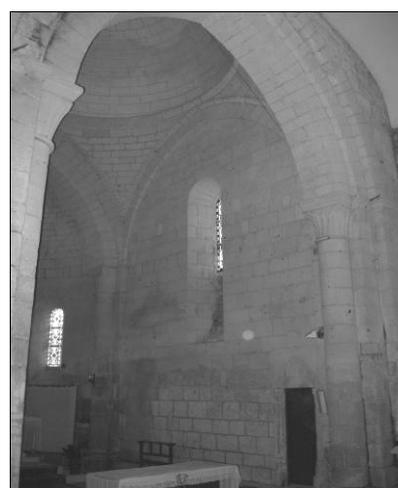
romane de celles de la période classique. Notamment sur le mur sud où s'aperçoivent encore les baies murées du premier édifice roman (XIème siècle).

A gauche en entrant : une originale cuve baptismale a été classée monument historique le 30 septembre 1911<sup>(2)</sup>. Il s'agit de fonts baptismaux en pierre, formés de deux vasques jumelées et gravés de huit écussons portant des noms de curés. Ces fonts baptismaux datent du XVIIème siècle.

A huit mètres environ de l'entrée le sol s'abaisse de 80 centimètres, délimitant ainsi deux parties reliées par un escalier de quatre marches. La partie la plus occidentale correspond à l'allongement de la nef au XVIIIème siècle. A l'autre extrémité de la nef : une chaire en pierre datant de 1876<sup>(1)</sup>. La voûte de la nef, masquée de nos jours par un lambris de bois cerné, n'aurait jamais été construite.



Fonts baptismaux (XVIIème siècle)



Chœur et abside (XIIème siècle)

Le chœur est entièrement en pierre de taille. Il s'ouvre sur la nef par « une arcade triomphale à trois rouleaux et deux colonnes sur dossier (chapiteaux à feuilles stylisées) »<sup>(3)</sup>. A droite « la porte de l'escalier en vis (donnant accès au clocher) est décorée de colonnettes à minuscules chapiteaux et d'un faux remplage trilobé »<sup>(3)</sup>.

On monte au clocher par un escalier de 51 marches. Il abrite trois cloches : Marie-Louise 260 kilos sonne le Do – Elisabeth 180 kilos sonne le Ré et Denise 145 kilos sonne le Mi.

La voûte sous clocher est une coupole sur pendentif soulignée par des cordons de pointes de diamant.

Franchissant un arc brisé porté par deux colonnes à dossier, la travée du chœur se poursuit par une abside semi-circulaire. Cette abside est voûtée d'un cul de four en pierre de taille et éclairée par « trois lancettes à ébrasement intérieur »<sup>(3)</sup>.

La suite de la visite au prochain numéro

Michel BOUTINON

(1) *Registre des délibérations du Conseil de Fabrique (1847-1906)*

(2) *AGRIPPA : liste officielle des objets mobiliers et orgues protégés.*

(3) *A. GENSBEITEL : fiche de présentation à la Commission Régionale du Patrimoine (11.02.2003.)*

## **LE TIMBRE**



Abreuvoir en pierre qui ressemble à un sarcophage. Le mot est sans doute d'origine latine (tympanum).

Après avoir attaché les bêtes à leurs crenins (râteliers) il faut remplir le timbre en allant cri (chercher) l'eau au puits avec une palanche (on transporte deux seaux à la fois, chacun suspendu à l'extrémité d'un solide bâton recourbé qu'on met sur les épaules comme un balancier)...

## **A travers les archives municipales**

### **Quelques événements de la vie de Courcoury à la fin du XIX siècle**

*Dans ce bulletin d'informations je vous invite à lire des extraits du registre des délibérations du conseil municipal de notre commune. Ce voyage dans le temps, vous permettra de constater que ces délibérations des élus courcourais ont à la fois construit notre histoire communale tout en s'inscrivant dans celle de notre pays.*

#### **Conseil municipal du 8 juin 1905 : M Mervaud, maire de Courcoury**

Transformation de l'ancien cimetière en place publique

*« Vu le devis ayant pour objet l'appropriation de l'ancien cimetière en place publique, considérant qu'il est de toutes nécessités que ce travail soit exécuté le plus promptement possible, vu la somme de six cent trente francs nécessitée tant pour la démolition des murs que pour le nivellement des terres et construction de bordures la commune n'ayant aucun revenu, il demande au conseil général de venir en aide pour payer cette somme »*

*Le cimetière de la commune était encore localisé à la fin du XIX siècle à côté de l'Eglise. Son déplacement à la périphérie du Bourg laissait inoccupé tout un terrain qui devint à la fois un espace public et d'habitations. Par cette décision du conseil municipal, nos élus ont participé à la construction de notre Bourg actuel.*

#### **Conseil municipal du 10 février 1907 : M Drouhard, maire de Courcoury**

Application de la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat

*« Monsieur le maire a ouvert la séance en exposant au conseil qu'en vertu de la loi du 9 décembre 1905 les édifices servant à l'exercice public du culte ainsi que les objets mobiliers le garnissant seront laissés gratuitement à la disposition de ces établissements puis des associations appelées à les remplacer.*

*Il demande au conseil de vouloir bien après mure réflexion l'autoriser à passer avec le représentant légal de l'autorité ecclésiastique tous baux en procès verbaux nécessités par les circonstances »*

#### **Conseil du 24 février 1907 : M Drouhard , maire de Courcoury**

Location du presbytère

*« Considérant que le moment est venu de s'occuper de la location du presbytère est d'avis qu'il soit demandé à monsieur le curé Gémon pour le prix de location de la maison d'habitation, bâtiments en dépendance, cour, jardin et terrain y attenant, la terre appartenant à la commune la somme annuelle de 60 francs. Cependant le conseil se réserve dans la cour du presbytère une superficie de 36 mètres carrés pour y faire construire un abri destiné au char mortuaire appartenant à la commune »*

*Par cette double délibération, nos élus ont mis en application la loi française de 1905. Cette loi fonde la laïcité en France dont l'objectif est de permettre la liberté religieuse tout en faisant de la pratique religieuse un acte privé. De part cette loi la commune devient propriétaire de l'église, en assure l'entretien pour permettre aux habitants de Courcoury de pratiquer leur religion. Nous sommes aujourd'hui toujours dans la même situation.*

Conseil municipal du 16 novembre 1907 : M Drouhard, maire de Courcoury

Autorisation de tir à l'école

*« Vu les instructions concernant les exercices de tir à l'école primaire, considérant que l'instituteur a à sa disposition, carabine, balles et cartons nécessaires à cet exercice, considérant que plusieurs fois déjà il a usé pour ses élèves de l'autorisation qui lui a été accordée par la municipalité, est d'avis que le matériel nécessaire aux élèves pour le tir soit laissé à la disposition de l'instituteur afin qu'il puisse en user avec justice et modération »*

*Par cette délibération, nos élus participent à l'éducation citoyenne des enfants de Courcoury. L'école voulue par Jules Ferry avait pour objectif certes d'apprendre à lire, écrire, compter pour faire des citoyens capables de participer à la vie politique mais aussi de défendre leur territoire. L'école de Courcoury montre ici sa participation aux bataillons scolaires qui initiaient les garçons au maniement des armes.*

Conseil municipal du 21 août 1910 : M Drouhard, maire de Courcoury

Demande de raccordement téléphonique

*« Considérant que beaucoup d'autres communes même moins importantes et moins peuplées que Courcoury sont déjà reliées par téléphone avec les villes et principaux centres de la région, que ce procédé moderne et rapide de communication rend de réels services à la population et ne peut que faciliter les transactions commerciales, décide de demander l'établissement d'une ligne téléphonique et l'ouverture d'une cabine publique »*

*Par cette délibération, nos élus font rentrer notre commune dans la modernité en permettant l'accès aux habitants de Courcoury à ce nouveau moyen de communication mis au point par Graham Bell en 1876.*

**Jean-Marc KELLER**

Pour faire partir les taches de rousseur :  
*« Le matin du 1<sup>er</sup> mai, à jeûn, et avant le lever du jour, se baigner le visage et les bras dans l'eau fraîche d'aiguail » (rosée).*

On peut aussi utiliser les « larmes de la vigne » qui pleure à la montée de sève

**PROVERBE**

Qui lave son linge le jour du Vendredi Saint,  
blanchit son suaire...

# LA VIE AU QUOTIDIEN

## ETAT CIVIL

➤ Naissances (depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2009) :

GUERIN Victoire née le 25 juin 2009  
REMAUD Axel né le 05 novembre 2009  
LOVATO Anaïs née le 22 novembre 2009

➤ Mariages (depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2009) :

Marie-Hélène MIGAUD et Christophe FAREY le 12 septembre 2009

➤ Ils nous ont quittés (depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2009) :

M. EMON Pierre le 19 juillet 2009  
M. LIMOUZIN Pascal le 21 juillet 2009  
M. DURAND Bernard le 06 août 2009  
Mme MOREAU Monique le 08 septembre 2009

*Sincères condoléances aux familles.*



## 14 Juillet 2009





## **VISITE DES MOULINS**



Moulin de Gatebourse



Moulin du Gua



## **CONCERT DU 29 JUIN 2009**



Sous la direction de Jean-Nicolas RICHARD, les grands élèves du Conservatoire de musique de Saintes, violon, alto, violoncelle flûte et hautbois ont donné en l'église St-Martin de Courcoury un spectacle de très haut niveau. Le chœur composé de 10 adultes a connu également un grand succès auprès du public enthousiasmé qui emplissait l'église.

## **LITHEA A COURCOURY**

Le 24 Juillet dernier, la commune de Courcoursy a accueilli le groupe de littérature et théâtre Tzigane Lithéa sur l'aire de jeux du Bourg. La journée a débuté par l'atelier de conception de livres dont voici quelques images :



Pour finir la journée, les artistes nous ont présenté la pièce "Pousse d'Orage" de Marcel Hognon, pièce qui a été interrompue par..... un orage !!!

## **14 et 15 août 2009**

Ouverture officielle par les élus des festivités de la FETE DE L'OIE



Pour les autres photos de ces journées, voir Article de l'association la Cour'Oie page n° 46

## **INAUGURATION DE LA BIBLIOTHEQUE 12 SEPTEMBRE 2009**



Madame Catherine QUERE, Députée coupe le symbolique ruban aux côtés de M. Eric BIGOT, Maire. Mme Sylvie BARRE, Adjointe à la Culture, MM. Jean ROUGER, Maire de Saintes, Jean-Yves QUERE et Christophe DOURTHE, Conseillers Généraux ont honoré la commune de leur présence. Présent également, Mr Pierre DUHARD, à l'origine de la pose de la plaque de René GUILLOT en juin 2000 dans la rue du même nom



MM. Serge DREY auteur de la biographie de René GUILLOT et Didier CATINEAU éditeur, dédicacent leurs ouvrages



Mmes BOISSINOT, LAGRIFFOUL, LUNG, CORNET, ROBERT, FEDY et Mr FARGEOT bénévoles pour tenir la bibliothèque.



Moment des traditionnels discours. A droite, on reconnaît JM KELLER responsable municipal du projet bibliothèque, et 2<sup>ème</sup> à droite Mr Jean-Bernard PAPY, écrivain régional



La population pendant les discours, parmi laquelle on distingue MM JUDE, jeune écrivain courcourais et Jacky ROBERT impliqué aussi en 2000 dans l'hommage rendu à son voisin René GUILLOT



Echanges pendant le vin d'honneur

## EXPOSITION : UN SIECLE, UN VILLAGE, UN ECRIVAIN

INITIEE PAR LES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DE LA ROCHELLE ET DU LYCEE BELLEVUE/SAINTES REALISEE PAR L'EQUIPE MUNICIPALE



Mr Eric BIGOT, Maire, fait les honneurs de l'exposition à Mme Patricia RUBION une des initiatrices de cette réalisation



Quelques-uns des multiples titres des ouvrages écrits par **René GUILLOT**



**L'Afrique,**  
l'autre patrie  
de  
**René GUILLOT**

## SOIREE SPECTACLE : J'AI RENDEZ-VOUS AVEC VOUS

Soirée de grande qualité qui a enchanté le nombreux public



MM. Karim DUMENIL - Rémy RIBOT - Pierre DUMOUSSEAU - Répertoire Georges BRASSENS : On connaît et on reprend en pleine animation

La vie au quotidien en cœur

## LA VIE DE LA BIBLIOTHEQUE

### ► Son inauguration

L'espace bibliothèque de Courcoury, ouvert en avril 2009, fut inauguré le 12 septembre en présence des habitants de la commune, de nombreux élus locaux, de représentants de bibliothèques et de la BDP (bibliothèque départementale de prêt).

Cette journée a permis de présenter au public une exposition intitulée « un siècle, un village, un écrivain ». Cette exposition conçue par Patricia RUBION et réalisée par les membres du conseil municipal retrace la vie et l'œuvre de René Guillot. Cette exposition est actuellement prêtée à la commune de Fontcouverte.

Cette journée s'est terminée par un spectacle sur Brassens « j'ai rendez vous avec vous » interprété par Pierre Dumousseau, Rémy Ribot, Daniel Serra. Ce spectacle a permis de réunir quatre-vingts personnes dans la salle des fêtes transformée pour un soir en cabaret.

### ► Un nouveau service

Depuis octobre la bibliothèque met à disposition de toute la population un point Internet.

### ► De nouveaux ouvrages

Le 27 novembre la BDP a procédé à l'échange de 400 ouvrages.

En novembre la bibliothèque a réalisé ses premiers achats de livres. Grâce à la participation de la commune de 350€, d'une dotation de 350 € de l'Association pour le développement de la lecture et à la participation de 200€ de la brocante du 15 août, la bibliothèque a pu faire l'acquisition d'une cinquantaine d'ouvrages concernant tous les publics.

**L'équipe des bibliothécaires bénévoles vous invite à venir découvrir ces nouveaux ouvrages et à profiter du service informatique mis à votre disposition.**

## **TRAVAUX D'AUTOMNE, PREPARATION DU PRINTEMPS**



Les agents d'entretien ont parcouru les villages de la commune afin de curer les fossés et déboucher les buses pour faciliter le passage de l'eau de pluie d'automne ...



La terre récupérée a été transportée sur l'Aire de l'Eau Vive (joutant le Port des Groies) où des travaux importants ont été entrepris afin de mettre ce terrain en valeur et y aménager une aire de pique-nique et de détente.

## JOURNÉE « NETTOYONS LA NATURE » DU SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2009

Nombre de participants : 27 Adultes et Enfants répartis en 3 Equipes sur les berges de la Charente et Chemin de randonnée



Poids de déchets récoltés : 750 Kg

### Type de déchets récoltés :

- Plastiques divers (Bâches, Bouteilles, ...)
- Ferrailles diverses (cadre vélo, bouts de moteurs, vieux seaux, vieille gazinière ...)
- Verre (Bouteilles, ...)
- Emballages (paquets biscuits, barres chocolatées, papiers de bonbons, paquets de cigarettes, ...)
- Bidons d'huile de vidange
- Canettes et bombes aérosol
- Polystyrène
- Fauteuil relax
- Papiers et ficelles.....



*Merci à tous pour votre participation*

## Cérémonies du 11 novembre 2009

Plus de 50 personnes ont assisté à la cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918.

Un dépôt de gerbe a été effectué par les enfants de l'école.

La Base Aérienne de Saintes nous fait l'honneur de participer à notre célébration. Un piquet d'honneur a été détaché sous le Commandement du Lieutenant BASSUEL.

Madame RUI, dont le père a combattu aux côtés du Soldat Armand DUPLESSIS, tombé dans l'Aisne en 1916, a rendu hommage à cette victime qui est inhumée au cimetière de Courcoury.

Le Vin d'honneur à l'issue de la cérémonie a été, encore une fois, un moment privilégié d'échanges.

Quelques photos de cette cérémonie :



## La vie à l'accueil périscolaire : «Les Renardeaux »

Sur une proposition de la Communauté de Communes du Pays Santon, nous avons décidé de participer aux 20 ans des droits de l'enfant le 20 novembre 2009 à Saintes.

Pour cela la CDC du Pays Santon a mis à notre disposition un intervenant en « Graff » et le matériel nécessaire.

Le sujet retenu par les enfants a été le droit à la différence. Ils ont dû, avec l'aide de Thibaut, peindre à la bombe le dessin préalablement élaboré.

Cette fresque fut exposée dans les rues de Saintes le 20 novembre 2009 avec celles des autres communes associées à ce projet. Elles seront ensuite présentées à la fête des ATP au jardin public de Saintes au mois de juin puis restituées aux accueils périscolaires.



Sabrina LUSSAUD  
Responsable de l'accueil périscolaire



# VIE ASSOCIATIVE ET ACTEURS DE LA VIE SOCIALE

## Annuaire des associations

### PIBOLE SAINTONGEAISE

Président : Claude BOISSINOT 05 46 93 30 44

### PARENTS D'ELEVES

Président : Dominique BRUMAUD 05 46 91 85 22

### COMITE DE JUMELAGE

Président : Jean-Yves HANNIER 06 88 10 88 48

### CALAS

Présidente : Christelle GOIZIN 05 46 97 84 47

### CORCOSSE AMITIE

Présidente : Colette BABIN 05 46 91 04 56

### ACCA

Président : Jean-Claude ISOARD 05 46 90 65 74

### SOCIETE DES FETES

Président : Robert BIGOT 05 46 98 04 53

### COURCOUROISE DE SONORISATION ET D'ECLAIRAGE

Président : David JOUSSELIN 06 27 14 34 75

### COUR'OIE

Président : Roland BAILLY 05 46 74 95 36

### COORDINATION TELETHON DE CHARENTE-MARITIME

Maison de la Seugne : 05 46 91 96 25  
06 84 54 29 93

### ACDC

Président : Raymond RUI 06 17 44 75 64

## **COURCOURY : UNE PEPINIERE DU BENEVOLAT ?**

Mais qui sont donc les « bénévoles » de tous âges qui répondent présent et œuvrent encore et encore pour que les fêtes, les animations, et autres activités, soient réussies ?

A l'exemple de leurs ascendants, des natifs de la commune ont repris le flambeau avec le renfort de nouveaux résidents. Ils ont le plus grand plaisir à se retrouver à l'occasion d'un « coup de main » à donner. L'esprit convivial est contagieux et depuis plusieurs dizaines d'années, des volontaires habitant ou non sur la commune sont là quand besoin est, tout spécialement pour la traditionnelle « Fête de l'Oie ».

Certes, le bénévolat est une pratique bien traditionnelle. Entre autres, de nombreux jeunes enfants ont fait, dans le groupe folklorique de la Pibole, l'apprentissage de la danse mais aussi de l'esprit d'équipe. Ils sont devenus adultes, parents, ils ont quitté la commune, mais on les retrouve là, bien présents, œuvrant parmi les bénévoles.

Et que font donc tous ces bénévoles ? Chacun œuvre selon ses compétences et ses talents. Entre autres, le montage des tivolis qui demande force et synchronisation a quelque similitude avec le montage de chapiteaux d'un cirque. Les habitués vont quérir chaises et tables et autres matériels auprès des communes amies. Tout est installé, mis en place pour le confort des usagers. La recherche des lots, la vente des tickets, la distribution des tracts, le collage des affiches sont des tâches longues et fastidieuses.

En intérieur, une véritable ruche s'active, à la préparation des repas : épluchage, cuisson et préparation... sans oublier le service toujours très organisé, et bien entendu ....la vaisselle. A la cuisson des crêpes, des frites, des grillades pendant des heures entières, on remarque des spécialistes résistant à la chaleur.

La tenue du bar est aussi une tâche qui demande beaucoup d'endurance et... parfois de patience...

N'oublions pas les 7 volontaires qui se sont spontanément mis à la disposition de la population lors de la création de la bibliothèque. Ils sont les témoins que ce lieu, ouvert à toutes les personnes qui le désirent, est lieu d'écoute et d'échanges.

Traditionnellement, un repas d'automne, est offert à tous les bénévoles de la Fête de l'Oie qui ont toujours grand plaisir à se retrouver mais cette fois, ils deviennent LES INVITES que nous devons REMERCIER TRES CHALEUREUSEMENT.

### **REPAS DU 7 NOVEMBRE 2009**



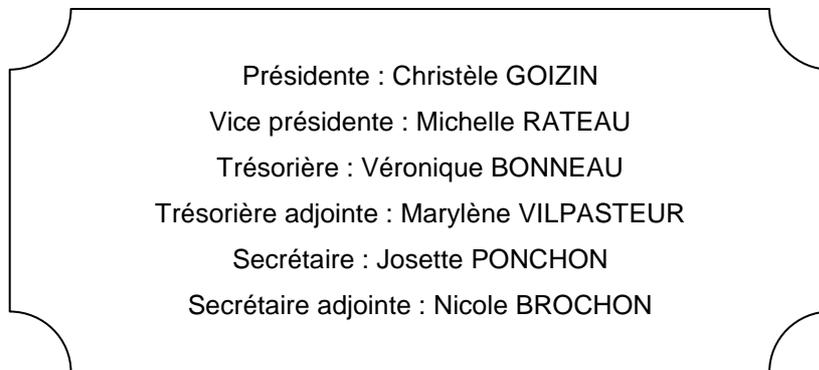
**MAIS, PAS DE MIRACLE....MERCI AUX VALEUREUX CUISINIERS, SERVEURS ET AUTRES « PETITES MAINS »**



**Vie de l'association :**

L'Assemblée générale a eu lieu en juin. Après le bilan financier et moral de l'année écoulée, il a été procédé au renouvellement du tiers sortant.

Le bureau reste inchangé :



Présidente : Christèle GOIZIN

Vice présidente : Michelle RATEAU

Trésorière : Véronique BONNEAU

Trésorière adjointe : Marylène VILPASTEUR

Secrétaire : Josette PONCHON

Secrétaire adjointe : Nicole BROCHON

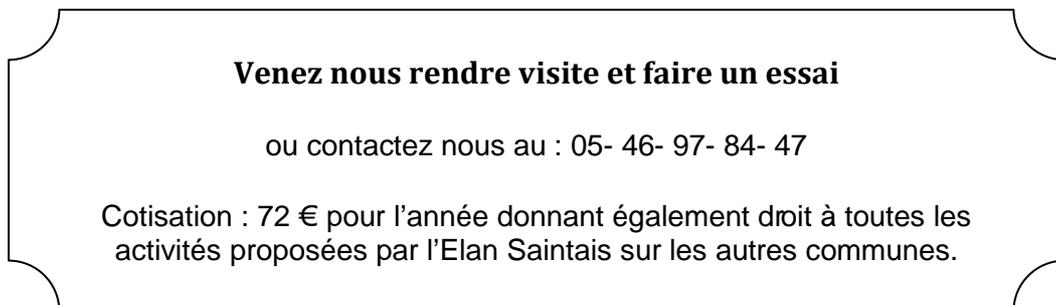
En septembre, l'inventaire du matériel a été réalisé pour permettre de commencer la saison dans les meilleures conditions.

A ce jour, l'association propose deux cours grâce à sa collaboration avec l'Elan Saintais :

- **le lundi soir de 20h à 21h** : gym, gym chorégraphique et step le dernier lundi du mois
- **le mercredi soir de 19h à 20h** : gym, abdos, fessiers, élastique...

Une vingtaine d'adhérentes, se rejoint, deux fois par semaine, dans la bonne humeur à la salle des fêtes de Courcoury. Corinne, la professeur de sport, entame alors une heure de sport en transmettant chaque semaine son enthousiasme et son dynamisme.

Il n'est jamais trop tard pour vous inscrire !



**Venez nous rendre visite et faire un essai**

ou contactez nous au : 05- 46- 97- 84- 47

Cotisation : 72 € pour l'année donnant également droit à toutes les activités proposées par l'Elan Saintais sur les autres communes.

**LA CALAS vous souhaite une très bonne année 2010  
sous le signe de la fête, du sport et des loisirs !**

## A. C. C. A

Une nouvelle saison est en cours. Si le nombre de nos adhérents est toujours stable (71 inscrits), nous enregistrons cette année une mouvance équilibrée. En effet, 15 chasseurs et chasseresses n'ont pas sollicité le renouvellement de leur carte de membre, mais autant de nouveaux sont venus nous rejoindre, dont deux « primo chasseurs ».

De ce fait, nos finances sont saines et nous permettent de réapprovisionner correctement le territoire en gibier (Faisans et perdrix).

Pour le gros gibier, la campagne s'annonce plus difficile par manque de sangliers. Mais ou sont-ils passés ? On a perdu leur compagnie ! (sauf les maïs, mais en moindres dégâts).

Cette année est placée, plus que jamais, sous le signe de la sécurité, et je ne saurais inciter encore davantage mes adhérents à la plus grande prudence.

Mais la sécurité, c'est l'affaire de tous les utilisateurs du territoire, quels qu'ils soient. Des règles et règlements existent : **Respectons-les !**

Enfin, les chasseurs signalent, par des panneaux OBLIGATOIRES et REGLEMENTAIRES les zones de RESERVES DE CHASSE et de BATTUES EN COURS. Ces panneaux qu'ils soient fixes ou amovibles, doivent rester à leur place définie, et nul n'est autorisé à les déplacer ou les substituer. Celui ou ceux qui se prêtent à ce jeu actuellement risquent de voir leur responsabilité engagée en cas d'accident, et la sanction d'un procès-verbal, dans le meilleur des cas.

Dernière recommandation, lorsque vous traversez des champs clôturés, qui que vous soyez, veillez à bien refermer les ouvertures de clôtures, trop de fois des animaux divaguent suite à divers passages de personnes inconscientes. Merci d'avance ...

Je vous présente à tous et toutes, au nom de mon association, nos meilleurs vœux pour la nouvelle année. Bonnes fêtes à tous.



Le Président,

J.C ISOARD



## SOCIÉTÉ DES FÊTES

### PETIT PAPA NOEL,

En cette fin d'année, notre association a une longue liste à t'adresser :

- Beaucoup de bénévoles rassemblés,
- Le plein d'activités,
- Des tonnes de convivialité,
- De la joie et de la gaieté,
- De belles journées à partager.

Voici notre demande de cadeaux ; Il en manque un seul :

« **Vous tous pour les partager** »

L'année 2009 fut riche en activités et changements au sein de notre association. Un bureau quelque peu modifié, et nos prestations diverses : quatre voyages en Espagne, deux concours de belote, le Brin d'Aillet, la soirée moules-frites, notre participation au 14 juillet et à la fête de l'oie ont été nos propositions au cours de 2009.

2010 repart de plus belle avec plein de nouveautés : 6 février voyage en Espagne, voyage «Week-end» à ST LARY (montagne) les 6 et 7 mars, concours de belote le 27 mars, soirée « Créole » le 10 avril, Brin d'Aillet le 1<sup>er</sup> mai, voyage en Espagne le 29 mai, soirée Moules-Frites le 19 juin et toujours notre participation au 14 juillet et à la Fête de l'Oie.

Et encore plein d'autres activités pour la fin de l'année 2010.

Notre volonté est de donner un nouvel élan à la société des fêtes et de proposer des activités innovantes aux habitants de la commune et des alentours. Nous vous rappelons que nous sommes à votre disposition pour la location de vaisselle et différents matériels (chaises, tables, etc...)

Nous vous remercions de votre fidélité à partager nos soirées et activités. Nous vous attendons nombreux cette année et vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Robert BIGOT



*Voyage en Espagne*



*Concours de belote*

# LA COUR'OIE

Tout d'abord, un point sur le bilan de la Fête de l'Oie des 14 et 15 août derniers :

Du fait de la forte chaleur, nous avons eu cette année, moins de visiteurs que les années précédentes.

Malgré cela, pour ceux qui étaient présents, la manifestation a été globalement appréciée, avec cependant quelques points faibles que nous essayerons de corriger l'année prochaine.

Heureusement, le bilan financier de la manifestation reste largement positif, et ceci grâce à l'efficacité du travail réalisé dans la bonne humeur par l'ensemble de l'équipe des bénévoles et des membres des associations adhérentes à la Cour'Oie.

Je les en remercie chaleureusement et j'encourage toutes les personnes intéressées par cette expérience à rejoindre cette équipe sympathique, motivée et souhaitant participer à l'animation de notre chère commune.

Par ailleurs, les 21 et 22 novembre derniers a eu lieu le 2<sup>ème</sup> Marché de Noël qui a reçu un franc succès. Cette année c'est plus de 50 exposants qui ont proposé leurs produits aux visiteurs. Cette manifestation a permis de collecter des fonds au profit du Téléthon 2009.

Au nom du bureau de la Cour'Oie, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Roland BAILLY



## PORTE OUVERTE SUR « L'ATELIER »

Françoise, Marie, Anne-Marie, Yvette et Jacqueline, les «cousettes » s'affairent sur le nouveau chef-d'œuvre ...mais, surprise....



Cet atelier est ouvert à tous  
les lundis après-midi

**14 ET 15 AOUT 2009**



## **MARCHE DE NOËL ET CHORALE « CHANTS DES CHAMPS »**

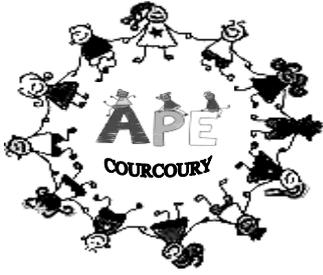
A l'occasion du Marché de Noël, les membres de la chorale saintaise Chœur à Cœur invités par Madame Anne-Marie AUDOIN, chef de chœur sont venus faire connaissance et mêler leurs voix dans un répertoire commun, en l'église de Courcoury, avec la toute nouvelle chorale courcouroise "Chants des Champs"

### **Marché de Noël**



### **Chorale**





## ACTUALITE de l'APE

Cette année encore les bénévoles ont consacré beaucoup de leur temps et de leur énergie afin de faire vivre l'association.

Grâce à son travail et à son dévouement, l'association va pouvoir contribuer financièrement et largement à la réalisation d'un rêve collectif : faire partir, en mars 2010, tous les enfants de l'école de Courcoury en classe montagne dans les Pyrénées. En effet avec l'aide de la mairie, de l'école et une participation que nous avons voulu réduite au maximum pour les parents, ce rêve est devenu réalité.

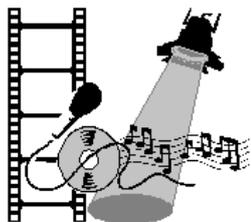
Ce projet motive, comme vous pouvez le deviner, les membres actifs de l'association.

En plus de cette participation financière conséquente, nous avons tenu à organiser comme chaque année notre fête de Noël, tant appréciée de nos enfants. Nous nous sommes relevé les manches, notamment par une présence active au Marché de Noël en novembre dernier. Nous remercions au passage la Cour'Oie de nous avoir permis d'assurer la buvette et la restauration sur le marché.

Nous ne sommes malheureusement pas assez nombreux à œuvrer pour l'association et sommes obligés de vous solliciter de temps en temps pour un petit coup de main. Cette sollicitation est dans l'ensemble bien comprise et acceptée par les parents. La mobilisation est toutefois difficile, nous espérons que la réalisation de ce voyage motivera les parents qui n'ont pas encore franchi la porte de notre association.

Nous nous réjouissons de la très bonne entente qui règne au sein des associations membres de la Cour'Oie. Cette entente est précieuse et indispensable pour que nous réussissions ensemble de belles fêtes comme celles de cette année.

Le Président de l'Association des Parents d'Elèves



# Courcouroise de Sonorisation et d'Eclairage



## Vie de l'association :



⇒ La Courcouroise de Sonorisation et d'Eclairage a participé activement aux festivités du 14 Juillet 2009 lors de la journée organisée en partenariat entre la Cour'Oie (dont la CSE fait partie) et la Municipalité de Courcoury. C'est une journée toujours aussi sympathique qui regroupe grands et petits autour du Sport et qui se termine traditionnellement par son bal populaire. Donc un seul mot pour conclure : A l'ANNEE PROCHAINE !!!

⇒ La Courcouroise de Sonorisation et d'Eclairage a également participé activement, comme chaque année depuis sa création, à l'organisation de la 16<sup>ème</sup> Fête de l'Oie des 14 et 15 août derniers. Comme lors des précédentes éditions, nous avons assuré la sonorisation de la journée de foire ainsi que la sonorisation et l'éclairage des deux soirées sur la place de l'église. Le bilan de la fête est très positif malgré la chaleur excessive de la journée du 15 Août. Nous profitons de cet article pour remercier toutes les personnes qui nous ont aidés durant ces deux journées, membres ou non de notre association. Là aussi, rendez-vous pour la 17<sup>ème</sup> édition !!!



**BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUTES ET TOUS**



**A bientôt !**

**Article rédigé par Fabien PORTIER**

## Actualités du Comité de Jumelage

### ➤ Bureau du Comité de Jumelage

Suite à notre assemblée générale, le conseil d'administration a renouvelé le Bureau du Comité du Jumelage. Il reste inchangé par rapport à l'année précédente. Le seul changement est survenu sur les représentants du comité au sein de la Cour'Oie qui sont désormais Françoise NORMAND et Joseph BESSONNET.

### ➤ Avis de recherche !

Nous sommes à la recherche d'un professeur de portugais pour donner des cours aux membres du comité.

Si vous êtes intéressé ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait nous donner ces cours, merci de prendre contact avec notre président Jean-Yves HANNIER au 06 88 10 88 48

### ➤ Voyage 2010

Il se prépare doucement mais sûrement !!! Les dates à retenir sont : départ le 22 mai, retour le 29 mai. Nous partagerons le séjour avec nos amis de Chermignac qui viennent de se jumeler avec une ville portugaise en Novembre sous le parrainage de notre comité de jumelage.

Le circuit est en préparation mais il est trop tôt pour vous en parler car nous y travaillons encore avec notre ami José de Pampilhosa !

### ➤ Aide mémoire

Avez-vous pensé à régler votre cotisation ? Si vous n'êtes pas à jour de celle-ci, votre inscription à notre voyage de 2010 ne sera pas prioritaire ! Pensez-donc à régulariser votre situation !

### ➤ On n'a pas tous les jours 20 ans !

2011 sera l'année des 20 ans de notre Jumelage avec Pampilhosa !!! Toutes sortes d'idées sont à mettre en place mais d'ores et déjà nous savons que la population courcouroise augmentera sensiblement au mois de juillet 2011 pour les cérémonies officielles de ce grand moment de la vie de notre commune... La philharmonique, le groupe « Allegro » et le groupe folklorique « Agueda » sont déjà prêts à venir pour cette grande fête !

### ➤ Parlons du Portugal

#### • La capitale, Lisbonne

C'est une grande dame à l'existence fort remplie qui ne déçoit pas l'attente de ceux qui l'approchent. A chacun de l'aborder comme il l'entend, elle répondra à sa manière :

- Hautaine, pour qui ne fera que la saluer.
- Séduisante, pour qui la courtera, dévoilant ses charmes et pour qui ira à sa rencontre pas à pas, sans se presser.

C'est en prenant les bateaux (les « cacelheiras ») qui traversent sans cesse le Tage ou qui vont vers Barreiro et en prenant le train pour le sud du pays que l'on voit le mieux la ville : comme dans une gravure, on s'émerveillera devant ses collines, l'étagement de ses maisons, ses coupoles et son château fort ! L'immensité souvent glauque du Tage devant Lisbonne en fait un miroir géant qui réfléchit et projette sur la ville toutes

ses lumières et brillances !

Pour finir, parlons de l'étonnante vibration de l'air qui peut tout assombrir ou tout illuminer et tout enlaidir en couleurs délavées ou donner à Lisbonne l'éclat d'un diamant rehaussé par la blancheur des trottoirs en calcaire !

• Aveiro

La ville occupe le fond de la Ria d'Aveiro dans un paysage de marais salants, lagunes et canaux.

Autrefois au bord de la mer comme Ovar, Ilhavo et Vagos, Aveiro est aujourd'hui à 5 Km du rivage. La ville s'est remarquablement développée au 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> siècle grâce à la princesse Jeanne et à la pêche à la morue sur les bancs de Terre-neuve. Suite à la fermeture de la lagune en 1575 après une violente tempête, le port s'envase et la ville est privée d'activité. Au 18<sup>ème</sup> siècle les tentatives de désenvasement du Marquis de Bompal et les divers aménagements de la baie échouent. Ce n'est qu'en 1808 que les digues édifiées à l'aide des pierres provenant de la muraille de la ville permettent l'ouverture de la passe entre la Ria et l'océan. Aujourd'hui, Aveiro continue à exploiter ses salines, ses prairies, ses rizières et ses champs amendés par les algues récoltées au fond de la baie. Ces algues qui servent d'engrais sont récoltées et transportées avec les barges à fond plat, les Moliceiros, dont les proues recourbées en col de cygne sont magnifiquement décorées de motifs naïfs aux couleurs vives. Ces bateaux manœuvrant à la voile et/ou à la perche sont hélas de moins en moins nombreux mais sont encore admirés en été à l'occasion des fêtes de la Ria. On peut également découvrir la Lagune en été sur ces Moliceiros ou sur les barques des sauniers. La lagune en elle-même est de forme triangulaire et se couvre de 2m d'eau à la marée haute sur environs 6000 hectares. Très fertile, on y trouve de nombreuses espèces de poissons allant des anguilles dans sa partie la plus continentale aux sardines et raies dans son embouchure.

➤ Des livres sur le Portugal :

Vous qui l'aimez, sachez que des livres sur le Portugal sont disponibles à l'Espace Bibliothèque de Courcoury, alors n'hésitez pas à vous inscrire pour pouvoir les emprunter !

➤ Message de fin :

Vous qui aimez les contacts, les échanges, connaître d'autres pays avec leurs façons de vivre différentes et, avant tout, l'amitié entre peuples, venez nous rejoindre en entrant au comité de jumelage !

➤ Contact

Comité de jumelage  
Mairie de Courcoury  
Place de Pampilhosa  
17100 COURCOURY  
06 88 10 88 48

**Joyeux Noël et tous nos vœux pour la nouvelle année**

Chantal & Alain BOISSINOT

# LE P'TIT ECHO DE \* LA PIBOLE

\* Association Loi 1901 créée en 1973 (groupe folklorique membre de la FAFN – fédération nationale)

Siège social : COURCOURY (17100)

Ses membres : Hommes, femmes, enfants sans distinction d'âge

Objet : perpétuer les arts et traditions populaires de la fin du XIXe siècle par le parler (théâtre), la musique, le chant et la danse

## Une tournée en Hongrie à SZATMARCSEKE

Une fois les festivités de l'Oie passées, La Pibole a chargé ses bagages et embarqué dans l'autocar destination : le pays Magyar.



Un petit voyage de... 2 000 km, soit 2 jours de bus (à l'aller comme au retour) avec une traversée de la France puis de la Suisse, de l'Autriche avant celle de la Hongrie (jusqu'à la frontière ukrainienne).

← *La Suisse*

Mais à l'aller une halte (bien appréciée) a été faite pour la nuit dans la ville natale de Mozart : Salzburg en Autriche.

*Le cœur historique de Salzburg* →

Après avoir passé la capitale où un arrêt sera fait au retour, les Pibolons sont arrivés à la nuit tombante et sous la pluie (temporaire) à Szatmarcseke.



### 1/ Szatmarcseke : petit tour de présentation

La petite ville de Szatmarcseke est située sur la rivière Tisza qui forme la frontière avec l'Ukraine.

*La Tisza et l'Ukraine en face* →

Elle est connue pour être la ville de Forenc Kolcey (qui a écrit le poème qui sert de texte à l'hymne national hongrois) mais aussi pour son cimetière « navigaire » unique en Europe (voire au monde)





En \*mémoire du fondateur de la ville tous les habitants de Szatmárcseke se font enterrer aujourd'hui encore sans croix ni pierre tombale mais des formes de barque en bois sombre plantées droites qui jalonnent les tombes du cimetière : c'est assez impressionnant même sous le soleil !

*\*La petite histoire :*

*La légende veut qu'un homme ait traversé la Tisza avec sa barque pour fuir l'Ukraine.*

*Arrivé sur la rive opposée, il s'installa en un lieu qu'il trouva accueillant et fertile.*

*Il y fut bientôt rejoint par d'autres : ainsi naquit Szatmárcseke.*

*Au terme de sa vie et en souvenir de sa fuite, l'homme fut enterré avec sa barque salvatrice.*



Mais l'accueil hongrois a tout de suite remis du baume au cœur des Saintongeais : il a fallu faire honneur à l'alcool de fruits local (prune, poire ou abricot), **la palinka**.

Une bonne eau de vie blanche qui vous remet les idées en place surtout quand elle est offerte au petit déjeuner !



*... En attendant, les employés communaux ont un véhicule qui peut lui se conduire tout seul ! (c'est un clin d'œil bien sûr !)*

↑  
*On ne peut pas refuser la palinka de Mr le Maire !*

## 2/ La région du Bérég : une vraie tournée de « quasi » artistes pour La Pibole !

C'est avec Marika guide, interprète et « impresario » que les Pibolons vont découvrir cette région de HONGRIE : le BERÉG.

Marika est en effet à l'initiative de ce périple et elle a entraîné les petits Saintongeais sur les routes pour un programme de représentations très fourni : **10 spectacles** dans des lieux différents en 5 jours et **900 km sur place**.



*Danses avec les villageois ou des folkloristes locaux →*



*Cérémonie officielle avec de beaux discours... en hongrois*

Entre les représentations, un peu de tourisme :



Debrecen



Moulin en bois de Turisvandi



Cave à vin à Tokaj

Et puis... des fêtes à animer : fêtes de terroir, de la pomme de terre, de la prune...



Spectacles et spectateurs !



Un séjour sous le soleil du mois d'août dont les pibolons garderont le souvenir d'un accueil chaleureux mais d'un travail fourni important.

Cependant, tout ayant une fin, c'est un peu fourbus que les Saintongeais ont regagné les marais de Courcoury avec, au retour, une halte dans la magnifique capitale : BUDAPEST  
*Le pont de Chaînes sur le Danube et le Parlement*

## CONCLUSION :

Des spectacles en région, un grand voyage en 2009 et une assemblée générale en décembre qui fera le point de cette année bien remplie qui s'éteindra avec Noël pour que 2010 commence avec un premier spectacle en janvier.

\*\*\*\*\*

**\*Jhe souhaitons à teurtous ine boune année 2010 !**

*\*Nous souhaitons à tous une bonne année 2010 !*

*Boutique à Salzburg →*



### Infos pratiques :

Tél : 05 46 93 30 44 (Président Mr C. BOISSINOT)

Tél. : 05 46 91 04 74 (Directrice Mlle C. BOISSINOT)

E-mail (pour nos dates, horaires, lieu de rendez-vous) :

[claude.boissinot@orange.fr](mailto:claude.boissinot@orange.fr), [claire.boissinot@wanadoo.fr](mailto:claire.boissinot@wanadoo.fr) ; [jean-louis.mechain@wanadoo.fr](mailto:jean-louis.mechain@wanadoo.fr).

**Cotisation annuelle** : 6.00 €

**Entraînements** : salle René Guillot à COURCOURY le vendredi ou samedi soir à partir de 20 h 30 (se renseigner)

**Qualités requises** : bonne humeur et esprit d'équipe

**Notre site** : <http://www.lapibole.fr.st>

# Association Citoyenne pour le Devenir de Courcoury

(A.C.D.C.)

3, allée du verger  
17100 COURCOURY

Tel: 06.17.44.75.64

Mail: [acdc17100@yahoo.fr](mailto:acdc17100@yahoo.fr)

Internet : <http://annuaires.sudouest.com/7632-acdc>

## **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

L'A.C.D.C. a tenu son assemblée générale le 30 août 2009 à 18h à son siège social à Courcoury.

### **Bilan financier**

Le Trésorier présente les comptes de l'association.

### **Bilan des actions engagées**

Le Président rappelle l'action engagée pour contester l'utilité de deux projets envisagés par la municipalité :

1. créer une station d'épuration commune Courcoury/St Sever
2. créer un deuxième pôle d'urbanisation à La Blancharderie

- Station d'épuration : il semblerait que St Sever ait trouvé un terrain qui ne serait pas inondable et que la commune serait prête à y faire sa station.

- PLU : l'ACDC a participé activement à l'enquête publique en soulignant tous les aspects négatifs de ce projet. Il semblerait que nous ayons été entendus puisque les terrains de La Blancharderie ont été reclassés en 1AU, c'est à dire à urbaniser plus tard. L'ACDC devra rester vigilante lors de la prochaine révision du PLU.

### **Questions diverses**

De nouveaux adhérents ont rejoint l'association et les membres présents sont encouragés à la faire connaître autour d'eux en précisant bien que l'ACDC, contrairement à certaines rumeurs, existe toujours et n'a absolument rien à voir avec l'ancienne municipalité.

Des suggestions sont faites à proposer aux élus : nommer un responsable chargé de diriger les employés municipaux, supprimer les panneaux routiers signalant des dos d'âne inexistant, changer la date figurant sur la plaque commémorant la fin de la Guerre d'Algérie, etc.

À l'invitation de M. le Maire l'ACDC participera à la commission chargée du réaménagement de la traversée du bourg et, d'autre part, fera des propositions pour trouver une solution à l'assainissement de Courcoury-Est qui corresponde à la population réelle et qui soit en accord avec la notion de développement durable

### **Appel à cotisation**

À l'unanimité il est décidé de porter la cotisation 2010 à 5 euros par adhérent

### **Le bureau est reconduit pour un an**

L'Assemblée Générale se conclut par un apéritif dinatoire

## « CORCOSSE AMITIE »

*L'intérêt d'adhérer aux Aînés Ruraux, c'est faire partie d'un réseau, c'est bénéficier de services, de conseils, d'avantages et d'une protection sur les activités engagées. Les responsables d'associations ne sont pas isolés et peuvent s'enrichir des expériences des autres associations, tout en restant **autonomes** dans l'organisation de leurs activités. Cette adhésion permet à chaque adhérent de participer aux activités du club, de pouvoir prendre part aux débats, de se porter candidat à l'élection du Conseil d'administration.*

Notre association a compris qu'elle ne pouvait résoudre seule sa pérennité. Elle a fait appel à la Fédération des Aînés Ruraux de la Charente-Maritime. Une réunion s'est tenue le 07 octobre dernier regroupant uniquement les adhérents. Aucun candidat pour assurer la présidence ne s'est découvert au sein du club. Pour pallier à cette défection, une entrevue avec les responsables de la commune a été prévue le 06 novembre prochain toujours avec les représentants de la Fédération des Aînés pour que chacun assume ses responsabilités pour sauver le club.

Nous faisons appel aux bonnes volontés pour que notre club perdure encore quelques années et les adhésions de jeunes retraités seraient très appréciées. La cotisation annuelle pour 2010 sera probablement de 13€.

Pour tout contact, merci d'appeler le 05.46.91.04.56

### Programme des activités du 2<sup>ème</sup> semestre 2009

Le programme des activités du 1<sup>er</sup> semestre a été suivi.

	Rencontres tous les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> jeudis de chaque mois avec :
15 octobre	Journée détente de 10h à 18h avec repas gratuit
23 octobre	Journée de chasse sur la commune organisée par le club
27 novembre	Journée de chasse sur la commune organisée par le club
17 décembre	Goûter des enfants de l'école. Rencontre inter génération
20 décembre	Repas des Anciens (Club/CCAS)

Nous remercions vivement nos adhérents qui ont participé spontanément à la journée « Nettoyons la nature » le 26 septembre dernier, organisée sur notre commune pour la troisième fois (2004-2005 et 2009).

**Nous souhaitons à tous et à toutes de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux 2010.**

# LA PAROISSE

## Horaires des messes

## Noël 2009

Jeudi 24 décembre :

- \* 18 h 30 COURCOURY
- \* 19 h 30 La Clisse
- \* 20 h 30 Basilique Saint Eutrope
- \* 21 h 00 Chaniers
- \* 22 h 00 Cathédrale Saint Pierre

Vendredi 25 décembre :

- \* 10 h 30 Abbaye-aux-Dames et église Saint Vivien
- \* 11 h 00 Chapelle Sainte Eustelle

Comme l'an passé, notre église sera ouverte et accueillante (crèche, lumières, musique) pendant toute la période de NOEL, fête de la naissance de JESUS.

## Horaires des messes

## Année 2010

COURCOURY : 2<sup>ème</sup> samedi à 18 h 00

CHANIERS : Tous les samedis à 18 h 30, sauf le 5<sup>ème</sup> samedis

Pour les paroisses de SAINTES et environs, vous pouvez consulter les horaires affichés à la porte de l'église ou le magazine « PASSERELLES »

## MAGAZINE PASSERELLES

Magazine trimestriel d'information inter-paroissial, disponible auprès des personnes suivantes :

Mmes MEUNIER 05.46.92.64.37 - BERTRAND 05.46.93.19.77 – SEUGNET 05.46.91.15.97

## CONTACTS AVEC LES PRETRES

Pour joindre un prêtre, pour organiser baptêmes, mariages, obsèques : téléphoner au secrétariat de la paroisse Saint Vivien : **05.46.93.09.92**

# ET ENCORE ...

## **EH BEN AST'HEUR**

- Armand, tu vois le batégail chantant tout'la neut. Ol'é l'moument d'aller pêcher les engueuilles à la veurmée, dans l'marais de l'Aubrade

Ine boune grâlée de chei bestiaux avec de l'ail et dau parsil ferant bien piézi à nout'pessiâ.

Ben, tu vas cheurcher des vers, les pus grous possible, pas des vers luisants, ol'é interdit la neut.

Mouai, j'vas récupérer l'parapuié d'la beurghouase quand a gardait les vaches ent' les palisses de la Foussade.

- Eughène, t'oublieras pas la lampe tempête et l'carbure, j'revindrons pas d'boun'heure

- Armand, prend tes galoches peur pas gaujher dans l'fond du batia.

- Bon Eughène, j'avons l'tue-vers, le roughe, le cougnat, l'pain d'6 livres, le graton, les chieusses du jhau, qu'a fini s'ébrailler sus l'tas d'fumier.

- Alors Armand, j'pouvons partir, o fait chaud, ol'é pas l'moument de traliner à travers les champs d'baillarge.

Eughène a mis l'parapuié à l'envers au mitant et j'nous sont installés au bout de nout'embarcation, la trâlée d'vers enfilés au bout d'ine ficelle attachée à un morcia d'canne copée sus l'talus d'Chez Guérin.

- Armand, o mord, j'vas la faire sauter, ol'é ine grouse, longue coume un jhour sans pain...ine, pis deux, pis trois.

J'h'étions benèzes, j'h'pensions à la fricassée sus la braise que j'h'allions faire avec la routie, avant qu'les zozias s'ébraillant dans les sapinettes.

Eughène, t'as ben attaché l'batiâ à la branche de fragne. Faudrait pas que jhe'nous retrouvions à Courcion.

Bentôt, o n'en avait ine drâlée qu'auriant pas loghé dans la dorne de la beurghoise.

J'h'voyant pas l'temps passer, qu'la neut at arrivée.

Eughène at allumé la lampe tempête, alors là...coume si j'h'avions ébouillé un nid d'abeilles, les moustiques nous sont arrivés d'sus, nous piquant l'cagouet, les oumerolles. J'h'avons rapiloté nous instruments peur déjhouer, avant qu'les ganipotes nous foutiant ine vesinguée d'leur sort malfasant.

Armand, si tu vois coume moué, surtout t'ébraille pas. L'batiâ s'est détaché, j'h'crei ben que j'h'sont rendus en face du Peu. J'h'voué les lumières du chiocher d'Chaniers.

Bon j'h'allons rentrer au travers et j'h'prendrons l'Grand Ch'min.



Mais en sortant de d'ssous les popions, j'h'nous sont trouvés coume en pien jhour. Ol'avait des oeils peurtout qui v'niant sus nous. Tu voués Armand, t'as scoué ta lampe et les Martiens avant cru qu'tu leur fazait signe. J'h'les entend feurlasser, ol'é pas la peine de j'h'ucher o les metrait en peutrasse.

Crei fi d'la mère, Armand, t'as dû abuser dau cougnat. Ol'é la CUMA AGRI CORCOSSE qui fait la métive avec la moissouneuse-batteuse.

Arrête de queuner et rentrons sans racasser, les beurghoises d'vant s'faire dau mauvais sang. J'h'aurions pu nous nigher.

Eh ben vous m'crérez si vous v'lez, j'h'avons reun dit en rentrant, les coumérages pourriant nous faire tort pour l'r'pas du maire le 20 décembre.

Sus cette aventure, j'h'en rigolant, mais sus l'coup j'h'étions ébarouis et j'h'fermions nout'goule quand j'h'entendions riper les galoches d'nos jhavasses.

Mais quand même, j'h'les entendons melouner quand a vont ramasser des calâs dans zeu d'vanteaux et enoujheler pour l'huile que j'h'mettons sus les moghettes.

Nous, j'h'dodaillons, j'h'fasons sembiant d'ête sourds et allons nous jhouer dans les bâlins.

Bon v'lat encore ine assemblée d'passée et j'h'sont toujours bitons, pourvu qu'o dure.

Passez ine boune fin d'année et portez-vous ben mes émits.

Pierre ROUILLE



## **A TABLE !**

### **LA VERITABLE GALETTE CHARENTAISE**

250 gr. de farine – 125 gr. de sucre - 150 gr. de beurre – 2 œufs – 1 sachet de sucre vanillé

1 cuill. à soupe de cognac – 1 pincée de sel - ½ sachet de levure – angélique confite



Mélanger sucre- beurre- œufs - ajouter farine – levure – cognac –sel et angélique confite

Dorer au jaune d'œuf - Mettre 25 minutes à four pas trop chaud

*(5 minutes dans la bouche, 5 kg sur les hanches, mais ça vaut le coup)*

« Avec modération quand même ! ».....

## **Petites Annonces**

Jeune Fille au contact facile  
avec les enfants

### **Cherche**

à faire des HEURES DE BABY-SITTING  
les week-end

Tél : 05 46 93 04 74 (aux heures des repas)

HOMME, 65 ans, RETRAITE, seul,  
sans animaux ni télévision  
PASSIONS : bricolage, lecture,  
Etudes, Canoïsme

CHERCHE : Location (40/50 m<sup>2</sup> habitable me  
suffisent – si plus à voir...)

Exposée SUD ou SUD-OUEST  
Tout près de rivière ou fleuve.  
Si possible supérette proche

OU ACQUISITION petit terrain ou petite maison  
avec les mêmes caractéristiques.

**J'ETUDIE TOUTES LES PROPOSITIONS**

LETORET Jean-Claude : tél : 06.35.92.24.37

### **CLIO 5 PORTES A VENDRE**

DIESEL, 194 000 KM  
ANNEE 1997

TRES BON ETAT GENERAL, BIEN  
ENTRETENUE

VEHICULE NON FUMEUR

TEL : 06.88.62.95.95  
ou contactez la mairie

### **A vendre**

Lits jumeaux superposés en 90

Prix : 60.00 €

Lit en pin vernis encadrement 90

Tête et pieds Prix : 20.00 €

Contact : Mairie de Courcoury  
05.46.93.18.23

## Commerçants et Artisans

**Coiff' Elixir** **COURCOURY**

*Salon de Coiffure Mixte*

**HOMME**  
Shampooing Coupe Coiffage 14€

**FEMME**  
Shampooing Coupe Brushing 24€  
Cheveux courts

**FEMME**  
Shampooing Coupe Brushing 40,50€  
Couleur - Cheveux courts

**FEMME**  
Shampooing Brushing 12€  
Cheveux courts

**ENFANT**  
Shampooing Coupe Coiffage 11,50€  
Jusqu'à 10 ans

24, rue P. Schoeffer  
17100 COURCOURY  
10 mn de Saintes  
(à 200 m de l'école primaire)  
**05 46 90 42 33**

**Espace jeux pour vos bout'chou**

Lundi : 14h/18h  
Du Mardi au Vendredi :  
**NON STOP 9H/18H**  
SUR RDV entre 12H/14H  
Samedi : 9h/13h

 ylona "pizz"

Les Mardis et Vendredis à COURCOURY  
sur le parking en face de la Coiffeuse  
de 17H30 à 21H00  
Tél : 06 89 53 91 93

*Un grand choix de Pizzas de 6,50€ à 12,00€  
Mini pizza pour votre apéro sur réservation*

Plomberie - Sanitaire - Chauffage - Zinguerie  
Les énergies renouvelables

**Lalut-Duret sarl**

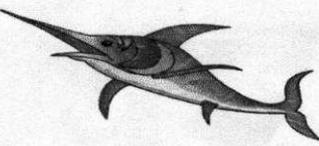
1, route du Terrier de la Fade  
Les Groies - 17100 COURCOURY

Tél. 05.46.95.51.72  
Fax 05.46.91.01.74  
Port. 06.81.08.05.46

**POISSONNERIE Nicolas GOT**

" En direct de La Cotinière "

Huitres  
moules  
Tout poisson  
LES PRIX  
C'EST  
BIEN, LA  
QUALITE C'EST MIEUX, ICI, NOUS AVONS LES DEUX  
Plateaux de fruits de mer



06 64 32 45 02 / 06 62 39 69 24

Rappelons que notre étal, c'est aussi une grande variété de poissons en provenance de La Cotinière, d'huitres Marennes-Oléron, de coquilles St Jacques, de pétoncles, de homards et langoustes vivants ou cuits selon vos envies !

Sylvie CHAUBENIT  
PEINTRE - DECORATRICE

24 rue de la liberté  
17100 COURCOURY

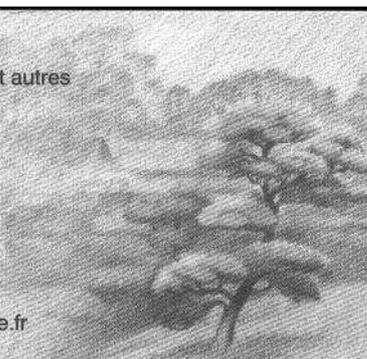


Tel/Fax : 05 46 94 11 10  
Port : 06 07 47 11 62

**C.R.NET**  
caves, greniers, garages et autres

**claudio richard**  
débarasser et nettoyer

3b chemin fornelle  
chez fruger  
17100 courcoury  
0665718681  
claudio-richard17@orange.fr



**décamètre**

Mètreur  
Econo miste du Bâtiment  
Pilotage  
Conduite de travaux

Carole DUNOYER - Spécialisée Patrimoine Ancien et  
Monuments Historiques

1, Le Calvaire 17100 COURCOURY  
☎ 09 6 25 13 17 6 ☎ 05 46 93 70 13 ☎ decametre.sarl@orange.fr

**"AU BONHEUR DES PAPILLES"**



ACCUEIL À LA FERME

**MARYSE ET EMMANUEL ESPIEUX**  
LE GRAND VILLAGE  
29 B IMPASSE DES GROS BONNETS  
17100 COURCOURY

**05.46.93.27.23      06.66.01.42.15**

**LÉGUMES DE SAISON**

- fèves
- pommes de terre
- tomates
- courgettes
- poivrons

Haricots verts et demi-sec  
Herbes aromatiques...

**CULTIVÉS NATURELLEMENT**  
(en conversion BIO)  
et toujours le **JUS DE RAISIN BIO**  
(certifié Ecocert)

Vente à domicile, tous les jours de semaine de 17h à 20h  
et le samedi matin de 9h à 12h



**RESTAURANT TRAITEUR**  
**L'AMARYLLIS**

Place de l'Eglise  
**17100 COURCOURY**




**Tél. 05 46 74 09 91**

*Ouvert tous les jours*

*Menus*  
*Le midi en semaine : 12 €*

---

*15 € - 20 €*  
*et 25 €*

*Menus de groupe tout compris à partir de 21 €*

Imprimerie Saintaise - No pas jeter sur la voie publique

M SAINTES C AUTO Réparations toutes marques



Cyril MONNEAU

2 Avenue Kennedy  
17100 SAINTES  
06 98 10 02 65

MECANIQUE DEPANNAGE à domicile



Monsieur Alain SAUZE  
17 rue de L'égaut  
17460 LA JARD  
Port. : 06.81.29.91.10



St Emilion  
St Estéphe  
St Amour  
St Véran  
Morgon  
Juliéna  
Chiroubles  
Moulin à Vent

Bordeaux  
Sancerre  
Montravel  
Meursault  
Bergerac  
Crémant  
Whisky Écossais  
Vodkas Polonaises

**LECRON Guy**  
Dépositaire indépendant  
2 Bis rue du Maine  
17100 Courcoury  
05.46.91.02.57  
06.29.78.97.66

## Jeux

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2							■			
3								■		
4		■							■	
5						■				
6								■		
7			■		■					
8								■		
9				■		■				
10					■				■	

### HORIZONTAL

- 1 - Mis en mouvements par une machine
- 2 - Il est devant vous – Aperçue
- 3 - Epicier – Adverbe de lieu
- 4 - Petits insectes allongés
- 5 - Exclama (s) – Bénédiction papale pour la ville
- 6 - N'appartiennent pas au clergé – La matinée à Londres
- 7 - Départ pour l'Amérique – Courant
- 8 - Amusé – Pronom personnel
- 9 - 3 voyelles – Exprime
- 10 - Chemin de fer qui a déraillé - Grecque

### VERTICAL

- A - Compotes de fruits
- B - La première – Véhicule commercial
- C - Plante à côtes et feuilles comestibles – Agile
- D - Il manque d'hémoglobine
- E - Degré – Ile charentaise
- F – Colères passées – Posséda
- G – Abouties favorablement
- H – Rayons de bronzage – Nid de curieux - Note
- I – Trompée – Cuvette pour chercheurs d'or
- J - Sensations

## L'EAU

Saint-Eutrope était renommé  
« grand faiseur de pluie ». On promenait  
son « chef » (tête) en procession.

Récit d'une procession pour faire mouiller » datant de 1897.

*Chaniers et Courcoury furent invités. « J'irons de St-Utrophe à la Font Ste-Eustelle  
pour la route de Pons, j'irons aux Rabanières  
Pass'rons pour St-Pales, mont'rons à St-Vivien  
Et j'bénirons tout, tout au long d'au chemin*

## MOTS MELES : MOULINS

U	E	N	I	R	A	F	A	C	H	X	E	D	E	R	A	N
S	X	I	O	N	E	A	U	H	A	U	G	E	L	E	F	O
I	M	A	T	L	E	D	R	A	B	A		E	U	I	F	I
N	T	R	E	E	T	T	E	R	I	V	M	S	E	T	L	X
E	N	G	R	E	N	A	G	E	T	A	O	S	M	E	U	E
M	O	A	A	V	E	E	T	N	A	R	U	O	C	R	E	U
O	M	T	V	A	M	L	R	T	T	T	L	F	F	E	N	Q
U	A	E	A	N	E	I	O	E	I	R	E	L	O	L	T	S
D	R	B	L	N	N	U	B	L	O	A	D	U	R	L	E	I
R	A	O	B	E	R	H	E	B	N	S	E	X	G	I	N	D
E	I	U	I	C	O	Q	U	I	L	L	A	G	E	U	T	P
U	S	R	E	S	E	B	U	A	A	E	U	O	R	G	R	O
O	O	S	F	R	E	R	U	E	M	E	D	R	I	N	E	U
R	U	E	D	I	F	I	C	A	T	I	O	N	I	A	E	L
M	U	L	E	T	T	E	R	N	I	L	U	O	M	C	L	I
E	L	E	C	T	R	I	C	I	T	E	C	L	E	O	R	E
G	E	P	I	E	R	R	E	I	G	R	E	N	E	U	E	S
D	E	B	I	T	U	A	E	D	S	R	U	O	C	R	P	S
M	E	C	A	N	I	S	M	E	N	G	U	E	S	S		E
I	R	T	N	E	M	E	N	N	O	I	T	C	N	O	F	H
T	R	A	N	S	F	O	R	M	A	T	I	O	N	O	A	C
G	U	E	R	I	V	I	E	R	E	N	I	B	R	U	T	I
R	U	I	T	N	E	M	E	P	P	O	L	E	V	E	D	R
A	P	O	U	R	P	O	I	N	T	X	U	A	N	A	C	E
S	R	E	G	I	O	N	O	I	T	A	L	U	G	E	R	S

AFFLUENT  
AMONT  
ANGUILLE  
AVAL

BIEF  
BLE

CANAUX  
CHARENTE  
COQUILLAGE  
COURANT  
COURS  
COURS D EAU

DEBIT  
DELTA  
DEMEURE  
DEVELOPPEMENT  
DISQUE

EAU  
EDIFICATION

ELECTRICITE  
ENERGIE  
ENGRENAGE  
ENTREE  
ETIER

FARINE  
FONCTIONNEMENT  
FORGE  
FOSSE

GATEBOURSE  
GRAIN  
GUE

HABITATION  
HUILE  
LE GUA

MARAI  
MECANISME  
MEULE  
MOUDRE

MOULE D'EAU  
MOULIN  
MULETTE

NOIX

ORNEMENT

PERLE  
PIERRE  
POULIE  
POURPOINT

REGION  
REGULATION  
RICHESSSE  
RIVIERE  
ROBE  
ROUE  
ROUE A AUBES

SEUGNE  
  
TRANSFORMATION  
TRAVAUX  
TURBINE

USINE

VANNE

# SUDOKU

## FACILE

	5			3	2	1	9	
			7	5				
9	4				6			
				6				5
6	1						2	8
5				2				
			8				5	9
				4	7			
	7	8	2	9			3	



## MOYEN

		8	9			2		
		1		4				
				2		5	8	
1	4	3						
5			4		7			1
						4	6	5
	3	6		5				
				7		6		
		9			8	7		

## DIFFICILE

5					2	6		
				6	5		3	1
	1				3		7	5
					1		2	
8			3		7			6
	3		4					
3	6		7				8	
2	8		5	3				
		4	2					7



## SOLUTIONS DES JEUX

### Sudoku Facile

8	5	7	4	3	2	1	9	6
2	6	1	7	5	9	8	4	3
9	4	3	1	8	6	5	7	2
7	3	2	9	6	8	4	1	5
6	1	9	5	7	4	3	2	8
5	8	4	3	2	1	9	6	7
4	2	6	8	1	3	7	5	9
3	9	5	6	4	7	2	8	1
1	7	8	2	9	5	6	3	4

### Sudoku Moyen

3	7	8	9	6	5	2	1	4
2	5	1	8	4	3	9	7	6
6	9	4	7	2	1	5	8	3
1	4	3	5	9	6	8	2	7
5	6	2	4	8	7	3	9	1
9	8	7	3	1	2	4	6	5
7	3	6	2	5	9	1	4	8
8	2	5	1	7	4	6	3	9
4	1	9	6	3	8	7	5	2

### Sudoku Difficile

5	4	3	1	7	2	6	9	8
7	2	8	9	6	5	4	3	1
9	1	6	8	4	3	2	7	5
4	7	5	6	9	1	8	2	3
8	9	2	3	5	7	1	4	6
6	3	1	4	2	8	7	5	9
3	6	9	7	1	4	5	8	2
2	8	7	5	3	6	9	1	4
1	5	4	2	8	9	3	6	7

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	M	E	C	A	N	I	Q	U	E	S
2	A	V	E	N	I	R		V	U	E
3	R	E	L	E	V	E	R		E	N
4	M		E	M	E	S	E	S		T
5	E	C	R	I	A		U	R	B	I
6	L	A	I	Q	U	E	S		A	M
7	A	M		U		U	S	I	T	E
8	D	I	V	E	R	T	I		E	N
9	E	O	I		E		E	M	E	T
10	S	N	F	C		P	S	I		S

# VOEUX de la MUNICIPALITE et Accueil des nouveaux arrivés

Vous êtes cordialement invités à assister à l'accueil des nouveaux arrivés dans notre commune ainsi qu'aux

Vœux de la Municipalité.

Cette cérémonie se déroulera le

***Dimanche 10 Janvier 2010***

***15 h 30***

***A la Maison de la Seugne***

A l'issue de celle-ci, nous partagerons la galette des Rois.

Nous comptons sur votre présence à cette occasion.